



Rapport d'activité
2020



Mission Locale
DU BLAISIS

www.mlblois.com



La Mission Locale

QUI SOMMES-NOUS ?

La Mission Locale du Blaisois est une association loi 1901 créée le 3 Décembre 1990. Elle est membre du réseau national des Missions Locales qui regroupe 436 structures, 13 500 salariés et accompagne plus d'1,4 million de jeunes sur l'ensemble du territoire français.

Elle exerce une mission de **Service Public** de proximité avec un objectif essentiel : permettre aux jeunes de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion.

POUR QUI ?

La Mission Locale aide les jeunes de **16 à 25 ans** qui ne sont plus scolarisés à s'insérer dans leur vie professionnelle et sociale.

Les apprentis, jeunes salariés, demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi peuvent aussi bénéficier de nos services.

NOTRE ROLE ?

La Mission Locale accueille, informe, oriente, et accompagne de nombreux jeunes : plus de **2 600 jeunes** accompagnés et **11 000 entretiens** individuels chaque année **sur les 5 intercommunalités du Blaisois**.

Une structure pour aider les jeunes à trouver les réponses à leurs questions, notamment sur les thèmes suivants :

Orientation, Formation, Emploi, Logement, Santé, Mobilité, Citoyenneté, Démarches administratives...

COMMENT ?

Accueil et suivi personnalisé

Un conseiller référent dès le 1er rendez-vous

2 sites permanents, 10 points d'accueil

Un réseau diversifié de partenaires

***L'enjeu est bien de
favoriser l'accès des
jeunes au monde
professionnel.***



Sommaire

01 / L'accueil et le suivi des jeunes

- L'accueil des jeunes
- Le premier accueil
- Les caractéristiques du public
- Le projet Blais'Watch : repérer et mobiliser les invisibles
- Les permanences

09 / L'approche globale

Orientation / Formation

- Explorama
- Parcours Accompagné pour la Réussite et l'Insertion des Elèves (PARIE)
- Immersion en entreprise (PMSMP)
- La Validation des acquis de l'expérience - VAE
- L'orientation professionnelle des travailleurs handicapés
- Le Service Public Régional de l'Orientation
- La formation

Accès à l'emploi

- La relation avec les employeurs
- L'offre de service aux employeurs
- L'Espace Emploi
- 100 Chances 100 Emplois
- L'Insertion par l'Activité Economique – IAE
- L'alternance
- Les contrats aidés

Santé, Bien-être, Mobilité, Logement

- L'espace d'écoute psychologique
- Un temps pour soi
- Les services civiques / La Web Radio
- La mobilité
- Le logement

40 / Les dispositifs d'accompagnement

- Le PACEA
- La Garantie Jeunes
- Le partenariat avec Pôle Emploi
- Les jeunes sous-main de justice
- L'accompagnement des bénéficiaires du RSA

49 / La vie de la structure

- Le conseil d'administration
- L'équipe
- La formation des salariés, les mouvements
- Les orientations 2021

55 / Le bilan financier

- Budget réalisé en 2020
- Etat de gestion 2020
- Budget prévisionnel 2021

Nos financeurs

Le Mot du Président

« Les salariés de notre réseau, tout comme les jeunes qu'ils accompagnent, ont avant tout besoin de confiance et d'autonomie. »

A la veille des 30 ans de la Mission Locale, j'ai eu l'honneur d'en devenir le Président en tant qu'élu de la Communauté d'Agglomération du Blaisois. **Je tiens tout d'abord à saluer le travail réalisé depuis une décennie par Corinne Garcia qui m'a précédé à ce poste et pour son investissement sans faille auprès des jeunes et de l'équipe de l'association.**

Mes remerciements vont également à l'ensemble des salariés qui ont traversé courageusement l'année 2020 avec toutes ses difficultés. En adaptant leur organisation et leurs outils, ils ont su maintenir un lien précieux avec de nombreux jeunes. Ces derniers, déjà souvent fragilisés, ont été impactés de plein fouet par la crise qui a renforcée leur isolement et leur précarité, qui a réduit leur accès aux opportunités de formation et d'emploi.

Malgré des conditions de travail très altérées, ce rapport démontre que l'activité de la Mission Locale s'est maintenue en 2020 au même niveau qu'en 2019 avec près de 1 100 jeunes nouvellement inscrits et plus de 2 600 jeunes accompagnés.

Malgré les difficultés, de nouveaux projets ont été imaginés et voient le jour en ce début d'année 2021 : Parent'Aïse, action sur la parentalité en entreprise ou encore Codissimo, l'apprentissage du code de la route au sein de la Mission Locale.



Ozgur ESKI, Président élu en 2020, succède à **Corinne GARCIA**, Présidente de la Mission Locale du Blaisois de 2010 à 2019.



Thomas PRIGENT, Directeur ; **Ozgur ESKI**, Président accompagné de **Corinne GARCIA** ; **Sophie MOREAU**, Assistante Direction/Gestion ; **Jessie DULOT**, Directrice adjointe

Nous n'avons sans doute pas encore pris toute la mesure des dégâts humains, sociaux et économiques provoqués par la crise que nous traversons. Le rôle des Missions Locales sera, dans les années à venir, plus important que jamais pour accompagner la jeunesse, lui permettre de trouver une place et de jouer son rôle dans la société et sur notre territoire.

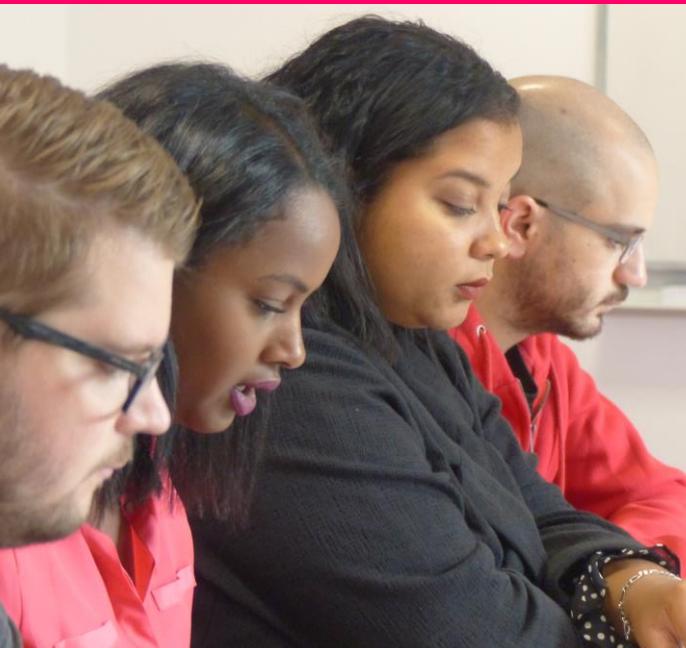
Je me félicite donc des moyens supplémentaires particulièrement importants apportés par l'Etat à notre réseau et, à travers lui, à la jeunesse de nos territoires pour l'année 2021. Je remercie également nos autres partenaires, au premier rang desquels les collectivités locales, pour leur soutien et leur implication toujours renouvelées.

J'y vois la reconnaissance du travail accompli depuis de nombreuses années par nos professionnels de terrain dont la qualité de l'action mérite toute notre attention. Les salariés de notre réseau, tout comme les jeunes qu'ils accompagnent, ont avant tout besoin de confiance et d'autonomie.

Je souhaite bien sûr que l'année 2021 nous permette de retrouver la liberté et la sérénité dans nos environnements professionnels et personnels et me réjouis, en tout cas, de pouvoir participer à la poursuite de cette belle aventure qui est celle de la Mission Locale du Blaisois.

Ozgur ESKI

L'accueil et le suivi



La Mission Locale accueille, oriente, informe, conseille, accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, diplômés ou non.

Depuis 2018, le nombre de jeunes accueillis par Mission Locale est en hausse. Malgré la crise sanitaire **le nombre des premiers accueils est resté stable par rapport à 2019 : 1 096 jeunes, contre 1 092 en 2019.** Parmi ces derniers, on observe cette année, une diminution des jeunes mineurs, passant de 281 mineurs en 2019 à 235 cette année, alors que le nombre de mineurs suivis a augmenté. Cette augmentation est liée à la création, cette année, afin de répondre au mieux aux exigences liées à l'accompagnement de ce type de public, d'un poste de conseiller référent dédié à l'accueil des jeunes mineurs. Dans la même idée, nous avons également créé un poste consacré à l'accueil des jeunes bénéficiaires d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Concernant les niveaux scolaires des jeunes au moment de leur inscription à la Mission Locale, on observe une diminution des non diplômés cette année, passant de 54% des jeunes accueillis en 2019 à 46% cette année, alors que les jeunes de niveaux CAP/BEP sont en hausse (+3%) ainsi que les jeunes de niveau IV et plus (+5%). Par ailleurs, la part des 18-21 ans a augmenté cette année passant de 555 jeunes en 2019, à 632 en 2020.

Comme les mineurs, les jeunes âgés de 22 ans et plus

sont en baisse. Le nombre de jeunes hommes a augmenté, passant de 612 jeunes hommes en 2019 à 625 en 2020, alors que la part des femmes a diminué passant de 480 en 2019 à 471 cette année. Concernant les jeunes accompagnés par la Mission Locale, c'est-à-dire les jeunes ayant eu au moins un entretien physique dans l'année, on observe une hausse constante depuis 2017, passant de 2428 jeunes suivis à 2639 en 2020 (+9%). Cette hausse amorcée en 2018 intervient après deux années de baisse consécutives en 2016 et 2017.

Les jeunes ont bénéficié de 11 389 entretiens, contre 11302 en 2019. Le nombre moyen d'entretiens passe ainsi de 3,13 en 2017 à 4.31 par jeune en 2020, en lien avec l'accompagnement renforcé des jeunes en Garantie Jeunes notamment. En revanche, la crise sanitaire a eu un impact direct sur le nombre d'ateliers réalisés au sein de la Mission Locale qui a été divisé par 1.5 par rapport à 2019. On observe également une baisse des entrées en situation « emploi et formation » à l'exception de l'intérim et de l'alternance qui sont en légère hausse. **Cependant l'année 2020, marquée par la crise sanitaire, a aussi fait chuter de moitié le nombre d'immersions en entreprise.**

► L'accueil des jeunes

L'équipe « accueil » est coordonnée par Jessie DULOT, directrice adjointe et se compose de 4 chargées d'accueil :

- Esme GOK remplacée par Marion CLERGEAU (remplacée par Sabine BROSE fin 2020)
- Aïssé SYLLA remplacée par Fannie USATTI
- Nathalie HERLET
- Lina MAHRAOUI (site Mirabeau ouvert fin 2020)

Afin de préserver notre qualité d'écoute et notre polyvalence, l'accueil physique du public et la gestion du standard sont dissociés. Les 3 chargées d'accueil repartissent donc leur temps de travail sur 3 postes en alternance sur la semaine :

- L'administratif
 - L'accueil téléphonique
 - L'accueil physique mutualisé (Au rez-de-chaussée du bâtiment)
- La chargée d'accueil oriente le public vers l'ensemble des structures qui occupent le bâtiment (Maison de l'Emploi, Bureau Information Jeunesse)

La gestion administrative des dossiers :

En plus de leur mission d'accueil, les chargées d'accueil ont chacune des références administratives à gérer, telles que le PACEA, le RSA, les contrats aidés, l'IAE et la mobilité.

Nathalie GOURDAUX, assistante administrative se charge notamment du suivi administratif du PPAE, des PMSMP, du FAJD, des relances, de la mise à jour des dossiers des jeunes.



En novembre 2020, nous avons mis en place « la station-service ». Cet espace situé à l'entrée du bâtiment (accueil mutualisé pour l'ensemble des structures présentes dans les locaux) permet, en collaboration avec le Bureau Information Jeunesse, d'accueillir le public sans rendez-vous du lundi au vendredi. Cet accueil est assuré chaque matin par une chargée d'accueil et un conseiller de la Mission Locale selon un planning de rotation hebdomadaire, et l'après-midi, une animatrice jeunesse du BIJ renforce le binôme (chargée d'accueil/conseiller ML). L'espace d'attente des jeunes ayant des rendez-vous avec leur conseiller se situe à présent au rez-de-chaussée (anciennement au 1^{er} étage), ce qui permet aux jeunes qui patientent de pouvoir consulter la documentation du BIJ et/ou d'utiliser les PC par exemple.

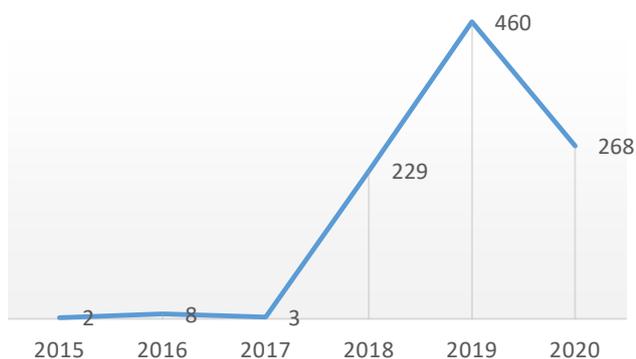
Ainsi, sur l'espace « station-service », les conseillers reçoivent les jeunes sans rendez-vous, quelle que soit leur demande, et leur proposent des solutions. L'objectif étant d'améliorer la qualité de notre accueil en proposant une prise en compte immédiate des demandes exprimées par les jeunes. Il s'agit en même temps de conserver un cadre cohérent : l'accueil immédiat n'est pas destiné à répondre à tous les besoins et n'a, en aucun cas, vocation à remplacer le travail d'accompagnement personnalisé réalisé par le conseiller. Cette évolution s'inscrit également dans la mise en place du Service Public Régional de l'Orientation car elle permet de proposer un accueil physique individualisé correspondant au premier niveau du S.P.R.O.



La Mission Locale est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Les jeunes sont accueillis avec et sans rendez-vous pour ce qui concerne leur suivi ou dès leur inscription à la Mission Locale.

Jeunes reçus en 1er accueil sans rdv



Entretiens réalisés sans rdv depuis 2015



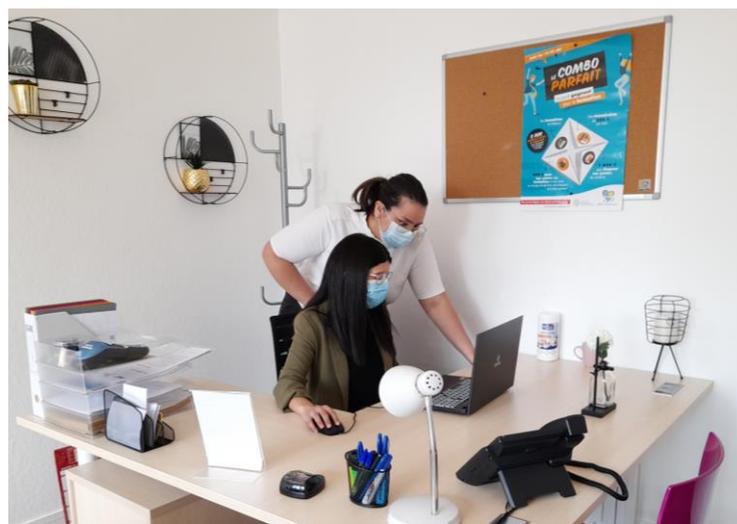
Depuis la mise en place d'une inscription à la Mission Locale (1^{er} accueil) sans rendez-vous en 2018, le nombre de jeunes inscrits avec cette modalité a été multiplié par 2 l'année dernière. Cependant, la crise sanitaire nous a contraint à limiter nos accueils physiques avec et sans rendez-vous. Ce qui explique les baisses significatives sur les 2 graphiques ci-dessus.

En décembre 2020, nous avons ouvert un nouveau site 16 rue Mirabeau, situé au cœur des Quartiers Prioritaires de la Ville de Blois, et à deux pas de l'espace Mirabeau. Cet espace localisé au rez-de-chaussée d'un immeuble habité, se compose de 3 bureaux et d'un espace d'accueil équipé de 5 PC à destination du public.

L'équipe chargée d'animer cet espace, se compose de 4 salariés de la Mission Locale :

- **Lina MAHRAOUI** – Chargée d'accueil
- **Hanane HABIBI** – Conseillère
- **Alain Gourmelon** – Conseiller
- **Zeliha UZUNOGLU** – Conseillère Garantie Jeunes

Ce lieu permet, d'accueillir, avec et sans rendez-vous, le public jeune, de proposer une offre de service variée (outils de recherche d'emploi, accompagnement social et professionnel) ainsi qu'un accompagnement renforcé avec la Garantie Jeunes. Nous souhaitons, dès que la situation sanitaire le permettra, développer davantage le partenariat local, en proposant aux partenaires qui le souhaitent, d'effectuer des permanences dans ce lieu. Ceci dans le but de faire connaître aux jeunes les différentes opportunités d'emploi, de formation, etc. et de rencontrer de nouveaux acteurs de l'insertion au sein des quartiers Nord de la ville.



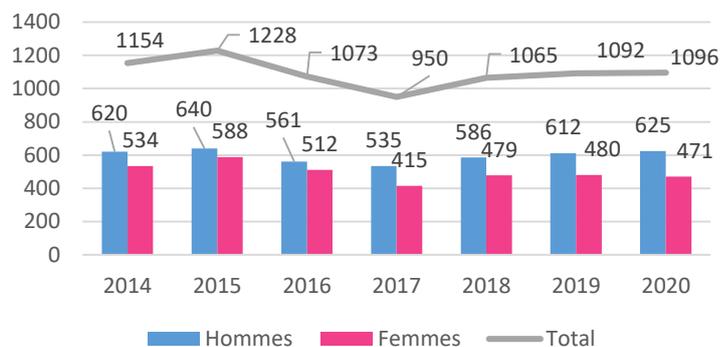
► Le premier accueil

Cette année, 3 mois dans l'année se démarquent avec au moins 123 jeunes reçus en entretien de 1^{er} accueil :

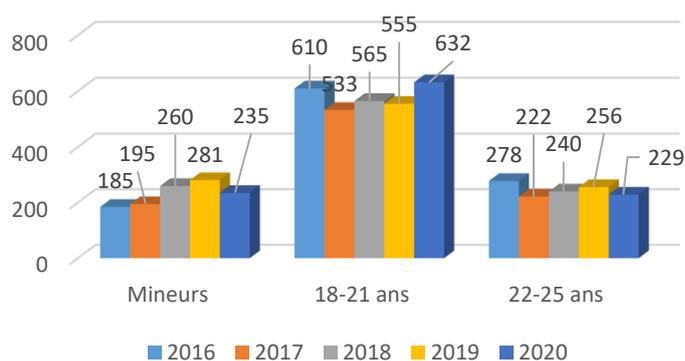
- Juillet : 124 jeunes reçus.
- Septembre : 150 jeunes reçus.
- Novembre : 123 jeunes reçus.

Les mois de mars (33 jeunes inscrits) et avril (53 jeunes inscrits) sont les périodes les moins fréquentées ce qui correspond au 1^{er} confinement, durant lequel la structure n'assurait aucun accueil physique.

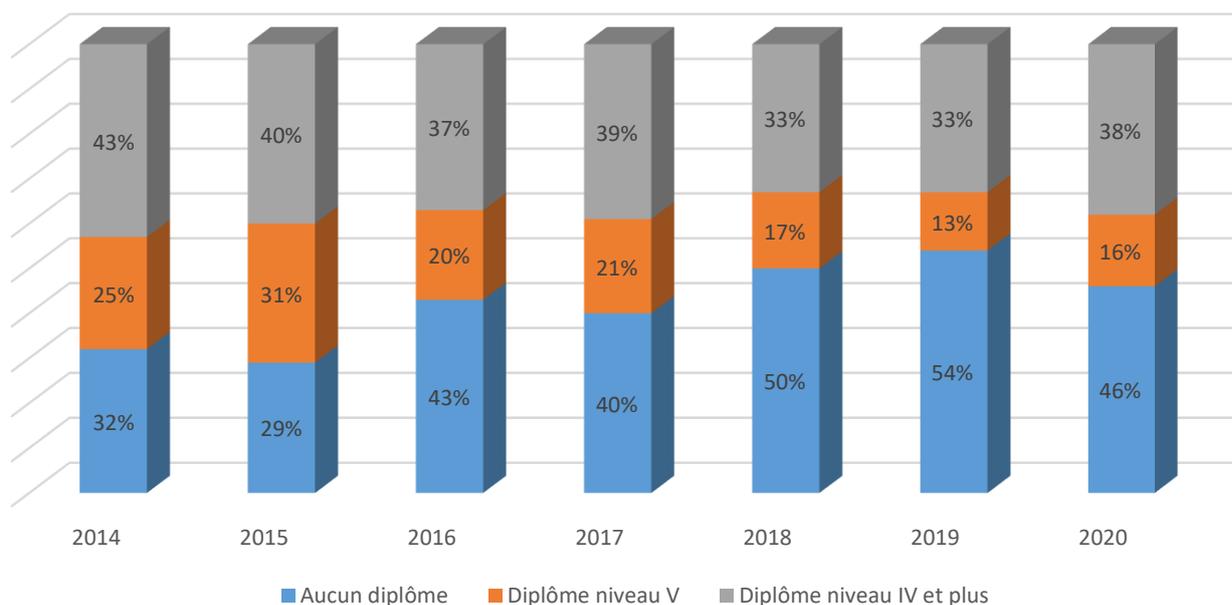
Evolution des premiers accueil depuis 2014



Age des jeunes lors du 1er accueil depuis 2016



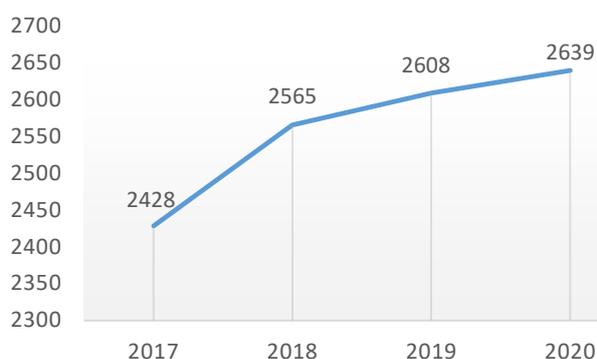
Niveau scolaire des jeunes au 1er accueil depuis 2014



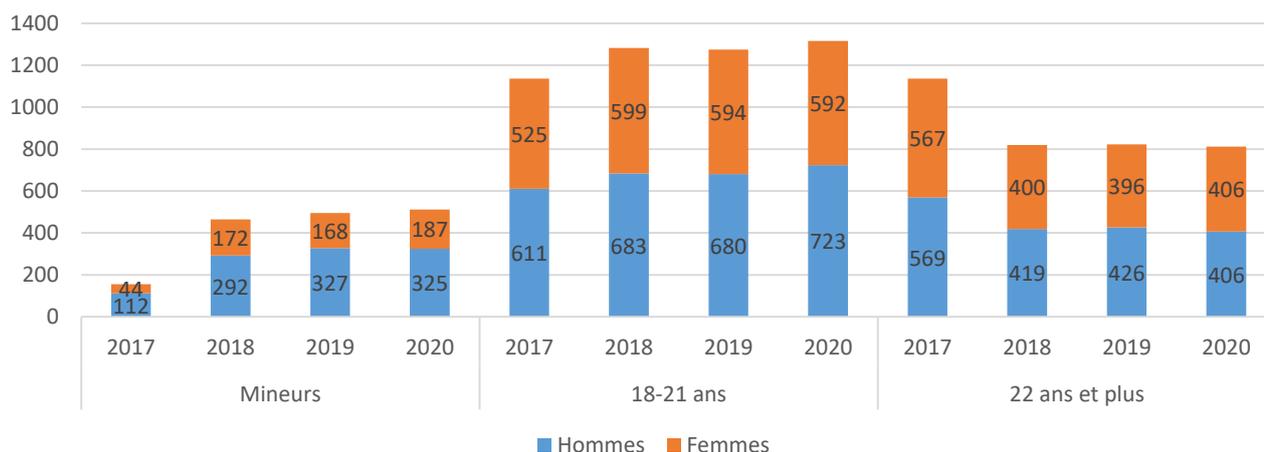
► Les caractéristiques du public

Malgré la crise sanitaire, on observe une hausse de plus de 1% par rapport à 2019, passant de 2608 jeunes suivis à 2 639 jeunes en 2019. Cette hausse est constante depuis les 3 dernières années, elle représente + 9% de jeunes accompagnés par la Mission Locale par rapport à 2017. En 2020, ces jeunes ont bénéficié de 11 389 entretiens, contre 11302 en 2019, soit une augmentation de près de 1%.

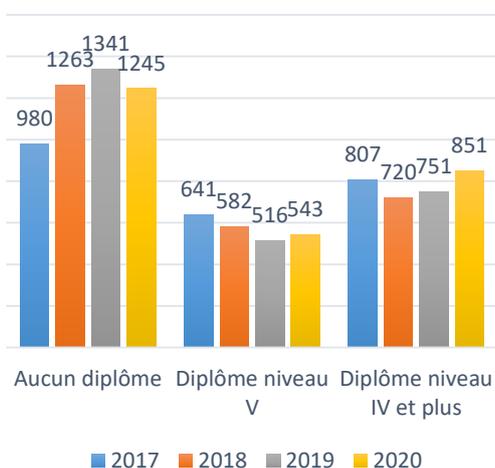
Evolution du nombre de jeunes suivis (au moins 1 entretien physique) depuis 2017



Répartition des jeunes suivis par âge et sexe depuis 2017



Niveaux scolaires des jeunes suivis depuis 2017



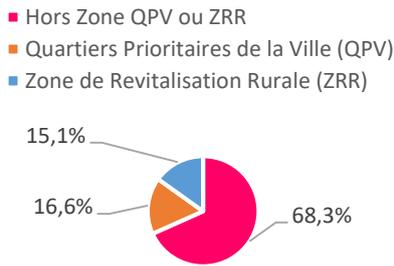
Parmi les jeunes accompagnés par la Mission Locale

En 2020 :

- 45 % sont des femmes (= 2019)
- 19,4 % ont entre 16 et 17 ans (+0.4%)
- 47 % n'ont aucun diplôme (-4%)
- 17% résident en Quartiers Prioritaires de la Ville (+0.6%)
- 37 % possèdent le permis B (-2%), mais seuls 29 % d'entre eux se déplacent avec un véhicule.
- Comme en 2019, 16% sont dans une situation de logement précaire

Comme l'année dernière, le niveau de qualification des jeunes femmes est supérieur à celui des jeunes hommes : elles ne représentent que 38% des non diplômés contre 55% des niveaux Bac et plus.

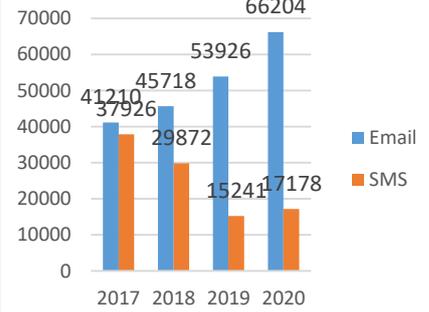
Lieux d'habitation des jeunes suivis



Evènements de contact



Evènements de suivi



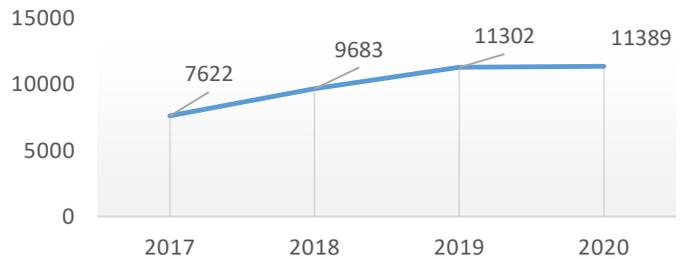
2 types d'évènements :

Les évènements de contact :

Ils correspondent à une prise de contact (téléphone, courrier, mail, SMS) entre le jeune et la structure. **Le recours aux mails est en constante augmentation depuis 4 ans.**

Les évènements de suivi qui correspondent à une rencontre physique entre le jeune et la Mission Locale, au cours de laquelle des propositions sont faites. **Les entretiens individuels sont toujours majoritaires, en légère augmentation par rapport à l'année précédente et en hausse de 49% par rapport à 2017.** Cependant, la crise sanitaire nous a contraints à annuler un nombre important d'ateliers collectifs, raison pour laquelle nous enregistrons une baisse de 40% du nombre d'ateliers réalisés cette année, par rapport à 2019.

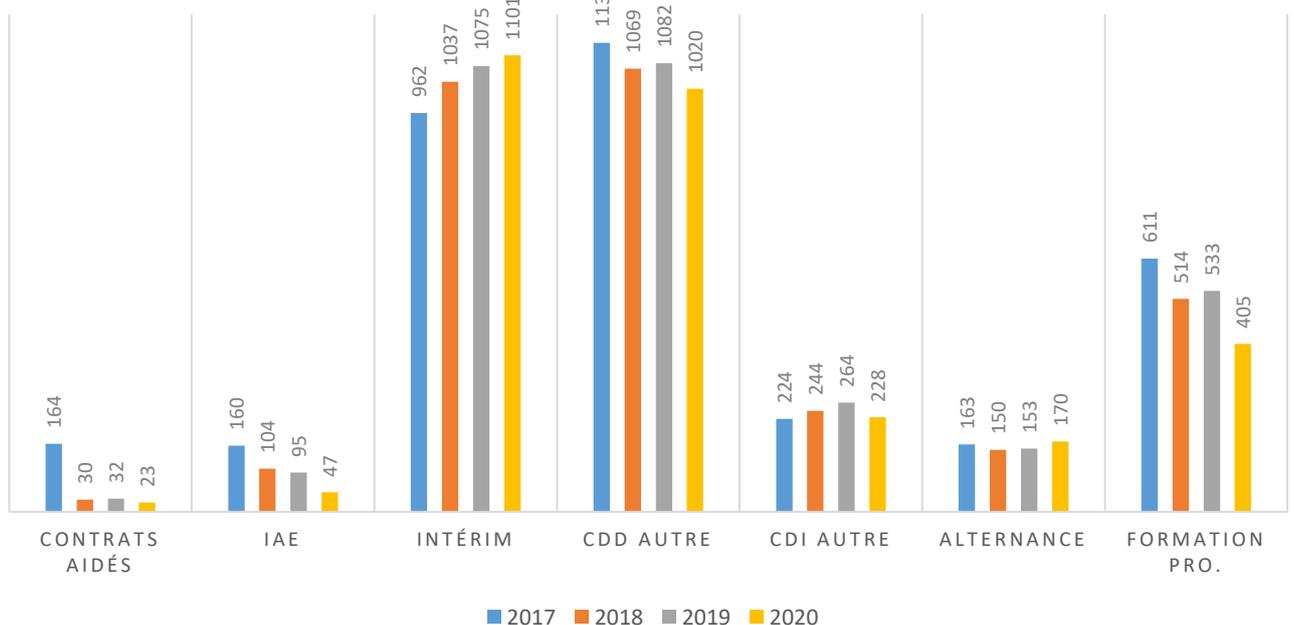
Entretiens individuels réalisés



Ateliers collectifs réalisés au sein de la Mission Locale



LES ENTRÉES EN SITUATION DEPUIS 2017



► Le projet BLAIS'WATCH

Repérer et mobiliser les jeunes invisibles

La Mission Locale du blaisois a répondu à l'appel à projet lancé par la DIRECCTE en 2019, en partenariat avec le Bureau Information Jeunesse, Cap Emploi, l'association Quartiers Proximité, la Maison de Bégon et l'auto-école Top Permis, partenaires devenus les membres du consortium du projet. L'objectif est de repérer et mobiliser les publics dits « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux.



A l'heure où de nombreux services à la population disparaissent en secteur rural, nous sommes convaincus qu'il est essentiel d'aller à la rencontre des jeunes habitants et de leurs familles dans leur environnement immédiat pour leur permettre de s'approprier les outils et les opportunités d'insertion qui leur sont destinés. Afin de proposer une réponse adaptée aux besoins des publics et des territoires, un travail de diagnostic a été mené en amont, notamment avec l'observatoire de l'Economie et des territoires du Loir et Cher mais également en croisant des indicateurs de fragilité sociale avec des indicateurs de nombres potentiels de jeunes « invisibles ». **C'est ainsi que les territoires du Mérois et du Controis sont nettement ressortis et sont prioritaires dans les actions que nous menons.**

Pour mener à bien cette mission, la candidature de la Mission Locale a été retenue par les services du Ministère de l'Emploi de la région pour déployer un plan d'action dédié au repérage et à la mobilisation des jeunes « invisibles » âgés de 16 à 29 ans. Ces derniers, n'étant ni scolarisés, ni en emploi, ne sont pas non plus en relation avec les organismes qui, comme le nôtre, ont vocation à les accompagner vers l'autonomie.

Ils peuvent alors être exposés à un fort risque d'isolement et de précarité sociale. Les jeunes bénéficiant d'une reconnaissance de leur handicap ou pouvant en bénéficier sont également une cible prioritaire de nos actions.

Notre objectif est donc de les rencontrer au plus près de leur lieu de vie (espace public, associations, clubs sportifs...) pour les mobiliser et leur permettre d'intégrer un parcours d'accompagnement socio-professionnel avec nos services.

Les actions de repérage :

- Partenariat avec le Centre du Service National (suite à la Journée Défense Citoyenneté)
- La boussole des jeunes
- Sourcing via le dispositif du Service Civique
- Les promeneurs du Net
- Sensibilisation des usagers de la CAF et de la MSA via leurs canaux de communication
- La Station-Service (accueil commun entre le Bureau Information jeunesse et la Mission Locale)
- Repérage des jeunes en QPV
- Repérage des jeunes en zone rurale
- Repérage des jeunes bénéficiant ou relevant d'une reconnaissance de leur handicap

Bilan 2020 : 70 jeunes ont été repérés

- 30 jeunes habitants les QPV
- 25 jeunes femmes
- 6 jeunes repérés sur le forum service civique, 2 jeunes repérés sur la Disco smoothie
- 15 jeunes contactés grâce aux listes fournies suite à leur participation à la JDC, 2 ont été rencontrés à la suite de la proposition de rendez-vous
- 24 jeunes orientés par des partenaires dont 9 qui ont suivi l'atelier code de la route « Codissimo ».
- 7 jeunes reconnus Travailleurs Handicapés qui ont tous été inscrits en Mission Locale
- 37 jeunes inscrits en Mission Locale, 16 ont intégré un accompagnement renforcé avec la Mission Locale.
- 5 jeunes sont en emploi ou ont eu un emploi en 2020.

► Les permanences

11

Afin d'être présente au plus près des jeunes dont beaucoup rencontrent des difficultés de mobilité, la Mission Locale propose des permanences dans **10 communes** à travers le territoire.

Une permanence est également assurée au sein de la Maison d'Arrêt à Blois.



Mathilde BOUVET
En 2020



Arnaud MESLAGE
En 2021



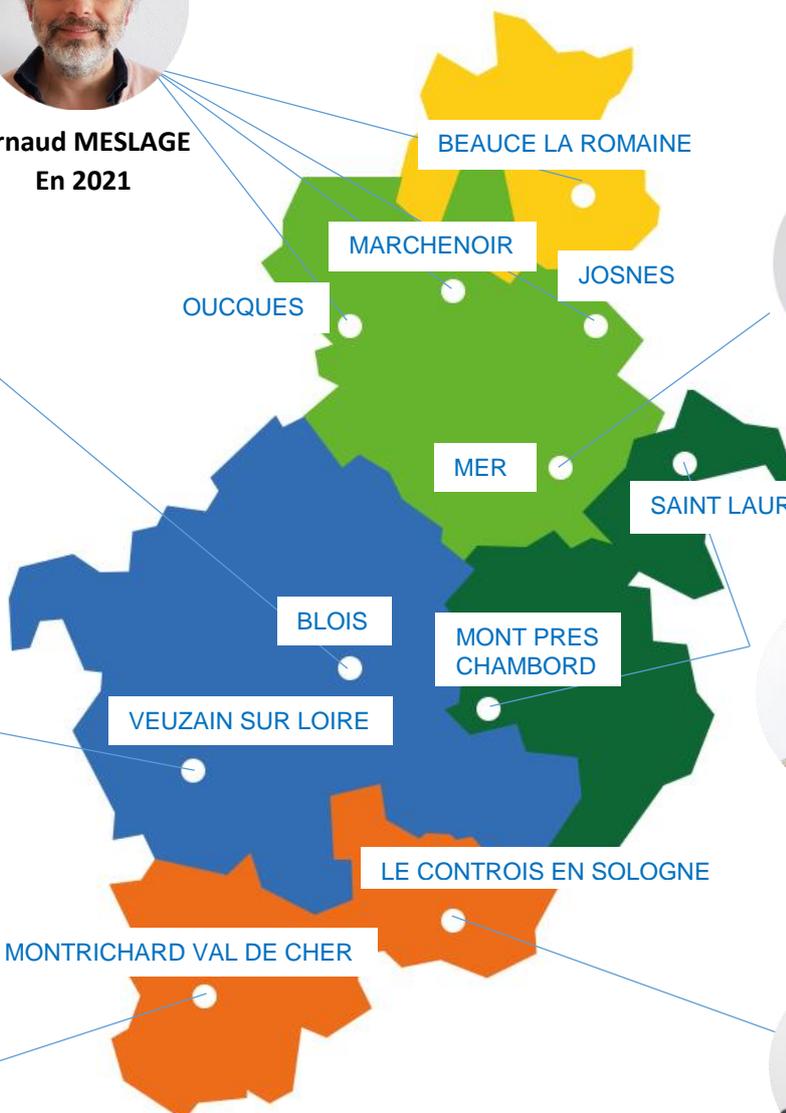
Christelle GAGNEUX
Maison d'arrêt Blois



Yvan LEROY



Alexandre VENAILLE



Céline BERLEMONT



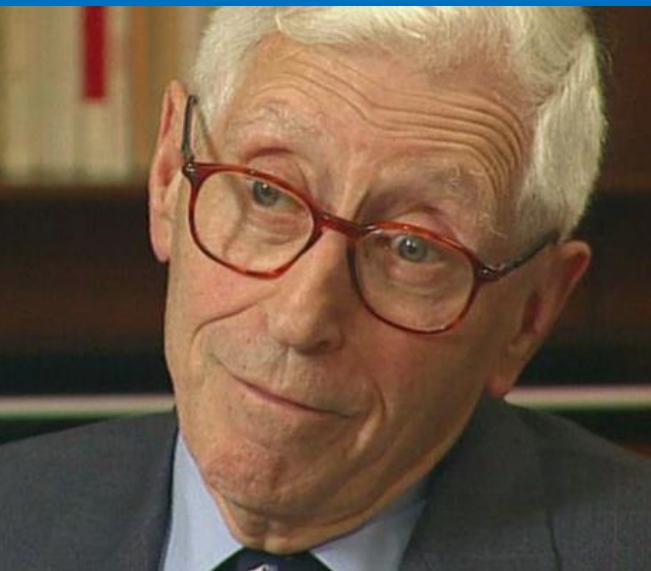
Cécile DRAY



Stéphanie JALLON

- Agglopolys communauté d'agglomération de Blois
- Communauté de Communes du Val de Cher-Controis
- Communauté de Communes du Grand Chambord

- Communauté de Communes Terres du Val de Loire
- Communauté de Communes Beauce Val de Loire



Bertrand Schwartz
L'inspirateur
des Missions Locales

Lorsque Bertrand Schwartz lance les premières Missions Locales en 1982 sur quelques territoires expérimentaux à travers la France, il insiste particulièrement auprès des équipes de professionnels qu'il contribue à constituer et à former, sur la notion d'approche globale. Cette notion reste aujourd'hui essentielle dans le travail de notre équipe. Mais de quoi s'agit-il au juste ?

Le parcours et l'avenir des jeunes se jouent au croisement de plusieurs domaines : l'orientation professionnelle mais aussi la santé, la formation mais aussi la mobilité, l'entrée et la stabilisation dans l'emploi mais aussi le logement, les pratiques culturelles, les loisirs, la citoyenneté, l'épanouissement personnel. En fonction des situations de chaque jeune, certains de ces sujets constituent des freins, mais aussi des leviers pour la réussite du parcours. Il importe donc de les prendre en compte dans leur globalité et ce dès le début de l'accompagnement. Une entrée en formation ou en emploi peut être vouée à l'échec, quelle que soit la motivation du bénéficiaire, si ce dernier n'a pas la mobilité suffisante, n'a pas anticipé la garde de ses enfants ou est d'abord préoccupé par sa propre mise à l'abri pour les nuits à venir.

***Rien ne se fera sans les jeunes.
C'est à eux qu'il revient de
donner à l'ensemble des forces
sociales concernées
des raisons de s'acharner à
construire de nouvelles voies.***

Nous pensons avant tout l'accompagnement global comme une ressource : l'obtention de son permis de conduire par un jeune démultiplie son aire de recherche d'emploi, le travail avec un psychologue de l'équipe permet à un autre jeune de partager et de déposer un vécu complexe et ainsi le libérer pour la suite de ses démarches, telle participation à un atelier ou à un projet citoyen amène une jeune à retrouver place et confiance dans le fonctionnement collectif, à prendre conscience de son utilité, de ses capacités puis à réinvestir ces nouvelles ressources dans ses démarches d'insertion professionnelle.

Un professionnel de l'accompagnement en mission locale prend donc en compte l'ensemble des dimensions de la situation du jeune qu'il rencontre. Puis, même si les difficultés et les obstacles à lever sont parfois nombreux, il s'efforce de toujours considérer la personne qu'il accompagne comme un potentiel et comme un « devenir ».

Notre travail est à la croisée des mondes : celui des outils et dispositifs qui donnent le cadre et les moyens d'agir, celui de la posture professionnelle qui à force d'écoute, d'attention, de bienveillance et d'exigence permet à chacun-e de construire son chemin.



L'orientation



Tous les jeunes, notamment ceux suivis en Mission Locale, s'interrogent sur leur devenir professionnel, la pression sociale et familiale mise sur cette question en fait un sujet sensible.

En tant que professionnel, nous utilisons très fréquemment la notion « d'élaboration du projet professionnel ». C'est une notion particulièrement abstraite au départ pour nos jeunes qui n'ont logiquement que peu ou pas d'expérience du travail et de connaissance du bassin économique dans lequel ils vivent. Les jeunes les moins qualifiés subissent de surcroît une forme de double peine : sortis précocement du système scolaire, ils vont très rapidement être confrontés à cette injonction du choix professionnel alors qu'ils sont les plus mal dotés pour y répondre.

La Mission Locale joue dès lors un rôle clé pour leur permettre de développer leur capacité à se projeter dans un « devenir » professionnel, en confrontant leurs désirs et leurs capacités au marché du travail, à ses opportunités et à ses contraintes.

On propose d'abord un travail d'introspection et d'échange avec le conseiller et/ou avec des professionnels et d'autres jeunes pour identifier ce que l'on nomme les intérêts professionnels : travailler seul ou en équipe ? en intérieur ou en extérieur ? avec ou sans déplacements, dans un domaine plutôt technique, plutôt relationnel, plutôt administratif, social, commercial ? Quels sont les points d'accroche, de résonance entre tel univers ou gestes professionnels, et l'histoire, les valeurs, la personnalité de chaque jeune ?

Les idées et les pistes d'actions qui émergent durant cette première phase sont ensuite confirmées, consolidées, parfois infirmées à travers différents moyens les plus concrets et les plus expérientiels possible (stages découvertes, formation d'initiation aux gestes professionnels, service civique, premiers contrats...).

L'ensemble de la démarche s'appuie sur des outils pédagogiques auxquels les conseiller-e-s sont spécifiquement formé-e-s. Ce travail, peu lisible dans les indicateurs d'évaluation, peut prendre du temps, mais il est essentiel pour la réussite du parcours.

► Explorama

Référente : Céline BERLEMONT

L'atelier Explorama est une base de travail intéressante car il minimise les risques d'erreur dans l'orientation et permet de gagner du temps dans la mise en place du parcours professionnel.



S'orienter en images !

« Explorama » est un outil modulable qui utilise des photos concrètes d'environnements et de gestes professionnels pour permettre aux personnes d'explorer le champ des possibles.

Son originalité est de traiter les thèmes classiques de l'orientation professionnelle en accordant une place prépondérante aux différents composants de l'environnement professionnel (les lieux, les techniques, les machines, les outils, les hommes, les bruits, les odeurs, les règles, etc.) à travers des photographies en couleur. **Lors de cet atelier collectif, la personne est invitée à imaginer, créer, élargir ses horizons.** Parallèlement à cette réflexion, le jeune découvre des métiers, sélectionne et identifie les activités et les gestes qu'il aimerait exercer.

L'atelier « EXPLORAMA » s'adresse à des Jeunes qui :

- Connaissent peu de métiers et en recherche d'orientation
- Souhaitent changer d'orientation professionnelle
- Doivent trouver un plan « B »
- Veulent confirmer une idée de métier

Ils en ressortent avec :

- Des pistes concrètes à explorer
- Un plan d'action sur les étapes à mettre en place
- Un projet réaliste et réalisable
- Un « déclic » sur une idée de métier
- Une meilleure idée de ce qui est possible
- Un projet vague mais en sachant ce qu'ils ne veulent pas faire



Travail individualisé en groupe de 8 à 12 participants à partir d'outils ludiques, imagés et accessibles.

CHIFFRES CLES

- 4 ateliers collectifs animés sur l'année 2020 par un binôme de conseillers.
- En 2020, l'atelier d'orientation a été proposé à 46 personnes, 19 jeunes ont assisté aux réunions d'information collective et 16 ont participé à cet atelier.
- > En raison de la pandémie, plusieurs ateliers collectifs ont dû être supprimés.

Référente : Christelle GAGNEUX

Développer la persévérance et prévenir le décrochage scolaire, permettre à l'élève de définir une orientation post 3ème correspondant à ses intérêts et attentes et adaptée à ses possibilités scolaires.

**Public :**

Jeunes scolarisés en classe de 3ème, exprimant ou non un projet de suite de parcours, et pouvant présenter des signes de décrochage scolaire (absentéisme – investissement scolaire insuffisant – redoublement...), identifiés par l'équipe pédagogique.

Organisation :

Pour 2019/2020, l'organisation du projet est totalement remodelée à la demande de l'Etablissement scolaire.

Les trois classes de 3^{ème} visitent en compagnie de leur professeur(e) principal(e), en demi-groupes : le BIJ, le CIO, la Mission Locale.

A la fin de la visite, un document est produit par le groupe, listant les ressources identifiées par les élèves pour réussir dans trois objectifs de l'année scolaire : l'orientation, la recherche de stage, l'examen du brevet.

A la suite de cette rencontre, nous proposons aux élèves qui le souhaitent, un accompagnement au projet, à la recherche de stage...en fonction de leurs besoins, en utilisant les outils tels que Explorama©, Info'rizon©, ...les rendez-vous sont planifiés hors temps scolaire.

Les 5 élèves accompagnés, n'ont pu mener le travail à son terme, par la complexité du confinement.

Financement :

CGET – Bailleurs sociaux

Partenaires :

Mission Locale du Blaisois - Collège Rabelais
(1 Assistant d'éducation-référent sur ce dispositif)
– CIO –

CHIFFRES CLES :

7 sessions depuis 2013 soit 68 élèves

2020/2021 :

Le Collège Bégon rejoint le projet et travaille avec la Mission Locale sur la mise en œuvre de cette action. Toutefois le contexte sanitaire ne permet finalement pas de concrétiser l'action sur cette année scolaire.

Suite au changement de direction au sein du collège Rabelais, le projet est suspendu dans cet établissement.

► Immersion en entreprise

Référente : Nathalie GOURDAUX

Toute personne accompagnée dans une démarche d'insertion sociale ou professionnelle, et quel que soient son statut, son âge ou son support d'accompagnement, peut mobiliser au cours d'un parcours d'insertion des périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP).



Cette convention permet d'assurer la couverture des risques pendant la période en immersion.

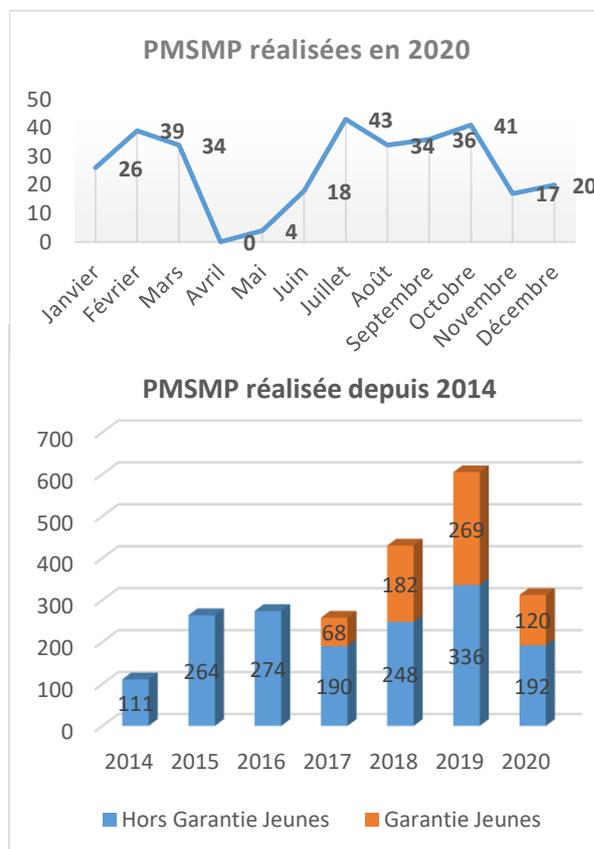
Ces immersions en entreprise sont une étape souvent déterminante dans le parcours d'orientation professionnelle. Les conseillers accompagnent, si nécessaire, les jeunes dans la recherche d'employeurs pouvant les accueillir, ils réalisent un bilan avec le jeune et le tuteur à l'issue de la période en entreprise.

Cette dernière permet la confrontation des envies, des intérêts, des représentations et des capacités du jeune avec la réalité d'un métier et d'un environnement professionnel. Elle permet également de recueillir l'avis d'un professionnel et/ou d'un employeur sur le profil du bénéficiaire. Elle peut même, dans certains cas, être une étape importante vers une future collaboration avec cet employeur.

La PMSMP permet également aux jeunes de valider, de façon plus précise, leur projet professionnel avant une entrée en formation qualifiante.

Nous constatons, depuis sa mise en œuvre en 2014, une progression constante du nombre d'immersion en entreprise réalisées par les jeunes de la Mission Locale, passant de **111 PMSMP réalisées au démarrage à 605 immersions réalisées en 2019.**

Cependant l'année 2020 marquée par la crise sanitaire a fait chuter de moitié le nombre de PMSMP réalisées. Il a été encore plus compliqué pour les jeunes de trouver des entreprises susceptibles de les accueillir durant cette période.



► La V.A.E

Référentes : Christelle GAGNEUX, Aurélie LARRICQ

La Validation des Acquis de l'Expérience permet, à toute personne d'obtenir une certification professionnelle par la validation des acquis de son expérience, notamment professionnelle.



Je peux obtenir un diplôme par la VAE

L'organisation de l'antenne de Blois du Point Information Conseil VAE 41 est basée sur une association de plusieurs structures : Chambre de Métiers et de l'Artisanat, AFPA Transition, CNAM, JCDIN FORM, ATEC CIBC.

La mission du Point Information Conseil PIC :

- Informer les candidats individuels sur le cadre légal de la VAE, les prérequis et obligations, les étapes de la procédure, les financements mobilisables selon leur statut dans le cadre **d'informations collectives**.
- **Accueillir individuellement** les candidats et les aider à expliciter leur projet, leurs motivations, repérer leurs compétences, identifier la (les) certification(s) envisageable(s), mais également envisager d'autres pistes d'action plus adaptées à leur projet, attentes, besoins.
- Proposer **un appui technique** à la rédaction du livret de recevabilité (uniquement sur proposition du conseiller VAE).

Mais aussi :

- Informers des salariés au cœur de leur entreprise (organisation d'informations collectives sur le lieu de travail – DAHER)
- Informers les demandeurs d'emplois (Organisation d'information collectives à Pôle Emploi)
- Partager un temps d'échanges sur la V.A.E. avec des responsables Ressources Humaines.
- Rencontrer des partenaires pour repenser notre collaboration.

En 2020, le PIC VAE a su s'adapter au contexte sanitaire et développer son offre de service notamment en visioconférence. Si le nombre d'informations collectives a baissé, **le nombre d'entretiens a augmenté de 10%**.

En 2020, le PIC VAE a poursuivi sa mission à la Maison d'Arrêt de Blois, afin d'informer les détenus de tous âges sur le dispositif, et a permis à deux personnes d'identifier les certifications envisageables au regard de leur parcours antérieur. Ils n'ont pu engager la démarche de recevabilité, ne pouvant fournir les justificatifs de leurs expériences. La démarche serait envisageable dès leur sortie de détention.



le cnam



CHIFFRES CLES

- 81 Participants aux informations collectives
- 163 Entretiens clôturés
- 23 accompagnements tout au long de la démarche

► L'orientation professionnelle des travailleurs handicapés

Référente : Sophie BRAULT

Un poste dédié à l'accompagnement des jeunes travailleurs handicapés a été créé en mai 2020. Cette spécialisation d'une conseillère a permis d'élargir le champ des compétences dans ce domaine, de renforcer les partenariats déjà présents, d'en créer de nouveaux en fonction des situations et surtout d'accompagner les jeunes en situation de handicap au plus près de leurs besoins.



ZOOM sur les partenariats :

PARTENARIAT AVEC CAP EMPLOI 41

Un double accompagnement des jeunes RQTH ayant une orientation milieu ordinaire, est proposé avec des missions spécifiques pour chacune de nos structures. Le suivi Mission Locale intervient en amont de la recherche directe d'emploi autour de la levée de freins périphériques. Ce qui se concrétise, entre autres, par : l'élaboration de projet, l'orientation vers les remises à niveau sur les savoirs de base, l'accès à la mobilité, l'appui administratif, la prescription d'appuis spécifiques, la mobilisation de l'AGEFIPH pour l'entrée en formation et en emploi, l'accès au logement, l'appui financier aux démarches, la socialisation et le développement des soft skills à travers des ateliers internes (ateliers boulangerie, fake news/numérique, estime de soi, après-midi d'échanges entre jeunes etc.)

PARTENARIAT AVEC LA MDPH 41

La relation d'échange permanent avec la MDPH est essentielle pour garantir une réactivité et une orientation au plus juste. En 2020, 12 premières demandes ont été faites en Mission Locale, une cinquantaine de jeunes inscrits sont passés en instance pluridisciplinaire. La présence du conseiller TH référent a permis de préciser des éléments clés du parcours d'insertion des jeunes dont le dossier est étudié lors de ces commissions, et ainsi, de proposer des prestations et orientations plus ajustées à la situation du jeune.

PARTENARIATS AVEC LES INTERVENANTS SOCIAUX :

SAVS (Service d'Aide à la Vie Sociale) de l'ADAPEI et de l'APAJH

Accompagnement de jeunes en rupture sociale, ou avec des difficultés d'autonomie : grâce aux échanges permanents avec les référents, un travail à l'unisson vers l'autonomie et la stabilité sociale est effectué tout le long du parcours de chaque bénéficiaire.

CIAS, UDAF, MDCS

Un partage de connaissances et de compétences permet de sécuriser les parcours, de détecter en amont les risques de rupture d'accompagnement, de partager l'appui administratif et de coopérer dans l'intérêt du jeune.

LA CELLULE PARTENARIALE JEUNES HANDICAP

Cette cellule partenariale mis en place en 2018 intégrant la Mission Locale de Blois, Cap emploi 41, le CIO et la MDPH 41 permet l'étude des situations complexes des jeunes TH dont l'accompagnement présente des difficultés particulières. L'objectif est de partager les regards et les expertises de chaque partenaire afin de permettre d'ouvrir de nouvelles solutions pour les personnes TH dont les dossiers seront étudiés. Depuis 2020, les Missions Locales de Vendôme et Romorantin ont rejoint cette cellule.



Pour 2020, 4 réunions en visioconférence ont été réalisées permettant l'étude de 10 dossiers jeunes TH complexes.

Les points forts suivants sont à noter dans le fonctionnement de la cellule partenariale :

Une meilleure connaissance de l'offre de services et des spécificités des accompagnements proposés par chaque structure partenaire ainsi que des complémentarités mobilisables en termes de prestations dans les solutions proposées.

Des bénéficiaires secondaires soulignés comme apprendre à communiquer et un renforcement du partenariat.

ASSOCIATION TRAVAILLER SES DIFFERENCES

L'association "Travailler ses différences" œuvre à la promotion de la semaine européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Les membres de ce collectif se réunissent à raison d'une fois par trimestre environ, afin de préparer ses interventions autour de la communication sur l'emploi et les parcours des travailleurs handicapés.

Le thème 2020 était : « Sécurisation des parcours pour l'accès et le maintien en Emploi ».

La formulation des interventions a dû être entièrement revue du fait de la situation sanitaire, le format numérique a donc été adopté pour cette année.

Des vidéos présentant les différents acteurs du handicap ont été tournées et montées puis diffusées sur les réseaux sociaux. L'action a touché plus de personnes que d'habitude avec 10 500 vues pour certaines vidéos.

CHIFFRES CLES :

149 jeunes TH ont été accompagnés physiquement sur l'année dont 24 mineurs.

34 reçus en premier accueil.

Jeunes TH entrés en emploi, formation et immersion en entreprise :

Emploi : 81

Formation : 32

Contrat en alternance : 7

Immersion en entreprise : 24

Service civique : 4

Retour en scolarité : 5



► SPRO Service Public Régional de l'orientation

Financement : Conseil Régional CVL
Référente : Christelle GAGNEUX

Le SPRO a pour missions principales :

- L'interconnaissance des acteurs de l'accueil et de l'orientation sur les territoires

- L'information des publics et des professionnels sur les métiers, la formation...

Pour répondre à ses missions, les partenaires du SPRO 41 ont pu se mobiliser sur différentes actions tout au long de l'année 2020 (en fonction de l'actualité).



La Nuit de l'Orientation (action portée par la CCI) :

Les partenaires du SPRO 41 (CIO, Mission Locale, Maison de l'emploi, CAD de la Chambre des Métiers, Point A de la CCI...) se sont mobilisés en fonction de leurs champs de compétences pour répondre aux demandes du public, jeune et très nombreux, lors de la Nuit de l'Orientation, soucieux d'identifier les suites de parcours possibles et adaptés à leurs intérêts : information sur les métiers, sur les formations, ... de même ils ont accompagné plus de 100 jeunes sur l'atelier Info'rizon (Fondation JAE® : outil engageant une réflexion sur le lien entre les intérêts et le projet professionnel) et animé un espace dédié à la réalité virtuelle permettant à tous de découvrir les métiers à 360°.

Assure ta rentrée :

Cette action permet, depuis plusieurs années, aux partenaires de collaborer pour apporter une réponse aux jeunes restant sans solution et de les accompagner dans un parcours leur permettant de se mobiliser sur des actions. L'objectif est de leur permettre de se qualifier ou encore de trouver un contrat de travail en alternance par exemple ou de réengager une formation initiale sous statut scolaire.

Forum des métiers du nucléaire :

Le SPRO 41 est associé à cet événement ouvert au grand public promouvant les métiers du secteur du nucléaire, en présence d'employeurs recruteurs, afin d'assurer l'animation d'un espace « réalité virtuelle » avec des casques présentant des vidéos métiers à 360°.

Olympiades des métiers CFA BTP :

Pour la 1ère fois, le SPRO 41 a organisé des visites lors des sélections régionales des Olympiades des métiers au CFA BTP de Blois, afin de promouvoir les métiers du secteur et l'apprentissage auprès de jeunes. 8 jeunes ont pu profiter de cette visite, et ont apprécié de rencontrer des jeunes passionnés et investis dans leur métier.

Casques à réalité virtuelle – Métiers 360° :

Cet outil permet de visionner des vidéos en réalité virtuelle, et de découvrir des secteurs d'activité, des métiers et leur environnement, en s'immergeant dans des situations professionnelles. Les casques sont utilisés tout au long de l'année pour appuyer des accompagnements à la définition de projets professionnels pour des groupes de jeunes en Garantie Jeunes (le réseau des Missions Locales), des demandeurs d'emploi inscrits en formation professionnelle (VIA FORMATION) ou pour animer des espaces sur des forums ou encore illustrer des journées d'information sur les métiers. En 2020, nous avons pu, avec l'accord de Monsieur Pidoux, Directeur de la Maison d'Arrêt de Blois, faire partager cette expérience aux détenus de la Maison d'Arrêt, dans le cadre d'un mini-forum des métiers.

INFO'RIZON® :

Cet outil de sensibilisation à l'orientation est développé par la Fondation JAE, très utilisé par le réseau des Missions Locales, il est un des éléments phares des Nuits de l'Orientation (CCI/SPRO) depuis la mise en place de cet événement. Afin de poursuivre le travail qui est engagé au cours de cette soirée, et afin d'offrir l'opportunité à d'autres jeunes usagers d'utiliser ce logiciel, le SPRO 41 a financé l'abonnement de 25 comptes pour le réseau Information Jeunesse du Loir et Cher. Ce qui permet aux PIJ de Vendôme, Vineuil, Romorantin, Contres, Noyers sur Cher et au BIJ de disposer de cet outil pour les jeunes qui fréquentent leurs structures.

L'Arbre des Talents :

Cette formation/action proposée par Anthony FREMAUX (LIGAMEN) sous l'impulsion des coordonnateurs régionaux SPRO du Conseil Régional Centre Val de Loire a permis aux coordinateurs SPRO locaux d'ériger LEUR Arbre des Talents.

Tout au long de l'année 2020, au cours de temps collectifs, alternés avec des temps de production personnelle, une dizaine de coordinateurs ont pu mettre en commun leurs TALENTS, identifiés et mis en œuvre dans le cadre de la coordination du SPRO de leur territoire, pour produire une cartographie de leurs ressemblances et diversités.

L'organisation du SPRO 41 sur le département permet de décliner sur chaque territoire les projets envisagés, permettant ainsi de travailler en proximité avec les partenaires locaux. De temps de réunion départementales (2 par an) permettent de stabiliser les travaux engagés, et de donner une unité d'action au département.



Des questions sur la formation et l'évolution professionnelles en région Centre-Val de Loire ?
0 800 222 100 Service à votre écoute

Plus qu'une Région, une chance | www.etoile.regioncentre-valde Loire.fr | Centre-Val de Loire

L'ORIENTATION C'EST TOUT AU LONG DE LA VIE !



La formation



La formation est un levier majeur de l'insertion durable dans le travail dont les jeunes ne mesurent pas toujours l'importance au premier abord.

Le niveau de formation des jeunes accueillis en Mission Locale a connu un rebond important en 2020. Cette amélioration pourrait toutefois être très provisoire car essentiellement liée aux inscriptions plus nombreuses de bacheliers en lien avec le taux exceptionnellement élevé de réussite au baccalauréat de la session 2020.

Au-delà de cette conjoncture particulière, plusieurs facteurs freinent la formation et la qualification de nos publics :

- La demande première porte souvent sur le travail. Des expériences scolaires souvent difficiles, parfois traumatisantes, alimentent une réticence qui peut être forte à l'égard de la formation, assimilée à la scolarité.
- Parmi ceux que nous convainquons ou qui sont, dès le départ, demandeurs de formation, il nous faut tenir compte d'une maîtrise des savoirs de base qui ne permet pas toujours l'accès direct aux formations qualifiantes même de premier niveau.

- Enfin se pose la question des vocations et des souhaits d'orientation de la part des jeunes qui ne coïncident pas toujours avec les besoins des secteurs recruteurs.

Notre attention et notre action se portent sur ses sujets et notamment sur la promotion des secteurs en manque de main d'œuvre (hôtellerie restauration, industrie, agriculture, transport logistique) pour promouvoir des métiers qui sont souvent méconnus et/ou pâtissent d'une image négative auprès des jeunes.

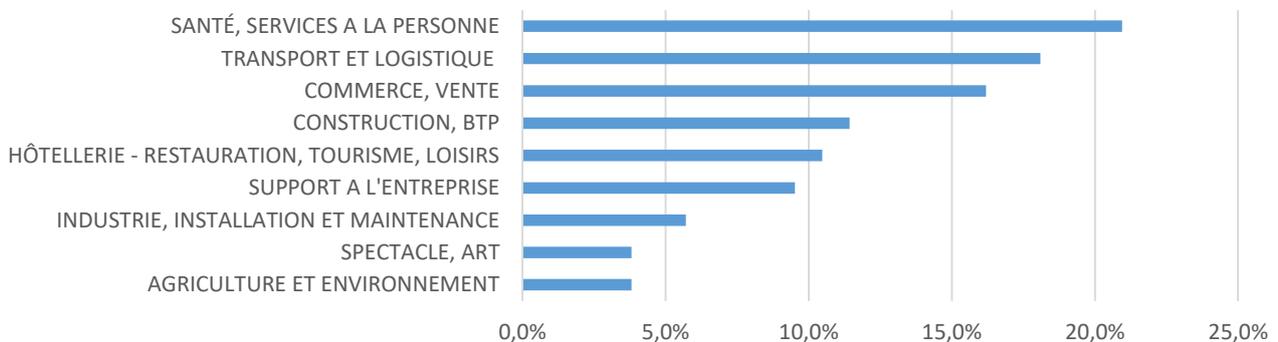
En 2020, compte tenu des annulations et des reports de formations entraînés par la conjoncture sanitaire, nous n'avons comptabilisé que 405 entrées en formation soit une baisse de 24 % par rapport à l'année précédente.

Les formations auxquelles ces derniers participent se répartissent en cinq grandes catégories : (Graphique ci-contre)

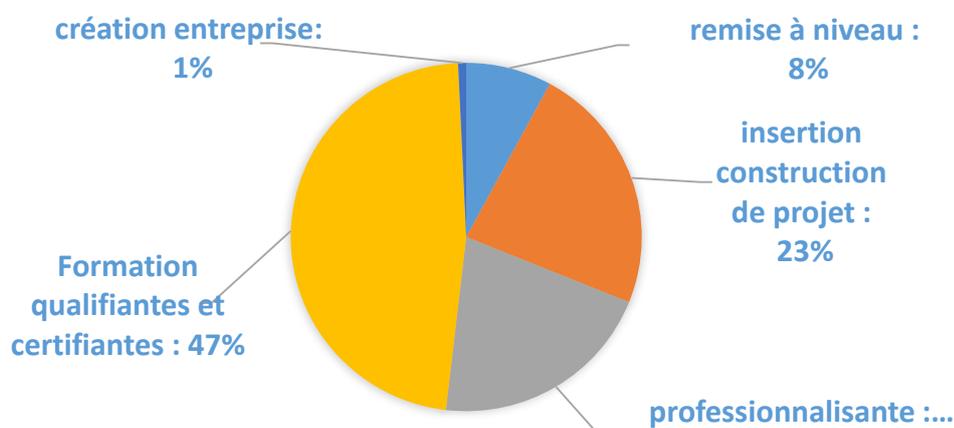




Répartition des entrées en formation par secteur d'activité



RÉPARTITION PAR TYPES D'ENTRÉES EN FORMATION



CHIFFRES CLES :

- 192 entrées en formation
soit 47 % du total concernant des formations professionnalisantes ou qualifiantes

L'accès à l'emploi



Malgré un contexte très difficile, le nombre et la nature des entrées en emploi des jeunes accompagnés par la Mission Locale se sont maintenues à un niveau très proche de l'année précédente.

Parmi les 3 665 entrées en situation active (scolarité, immersions en entreprise, service civique, formation, emploi...) recensées en 2020 au bénéfice des jeunes accompagnés par la Mission Locale, les deux tiers concernent l'emploi.

Nous dénombrons 2 447 entrées en emploi, soit une baisse finalement très limitée de 4% par rapport à l'année précédente. Ce bilan relativement positif au vu du contexte de 2020 est permis par un second semestre très dynamique.

La nature des situations est évidemment très diverse et peut concerner des opportunités de missions de quelques jours mais aussi dans un certain nombre de cas des emplois stables et durables.

Ces derniers restent minoritaires, les contrats de plus de six mois ne représentent qu'un quart des entrées, mais cette proportion est quasiment la même qu'en 2019.

L'évolution est un peu plus contrastée en fonction de la nature des contrats.

- Progression des entrées en alternance (+13%) et de l'intérim (+4%)
- Baisse des CDD (-4%) et des CDI (-12%)
- Recul beaucoup plus marqué des contrats en insertion (-50%) et des contrats aidés (-29%). Ces types de contrats ne concernant toutefois que quelques dizaines de situations.

Il est possible de préciser l'analyse à l'aune de différents critères :

- Le niveau de qualification des jeunes. Sans surprise, les jeunes non qualifiés accèdent significativement moins à l'emploi que les autres jeunes accompagnés : ils représentent 47 % de notre public mais seulement 35% des entrées en emploi. Ils sont en revanche et heureusement sur-représentés parmi les entrées en immersion (63%), en alternance (62%) en formation et en scolarité (51%). Pour les jeunes plus qualifiés, des tendances inverses sont observées : ainsi, les jeunes ayant un niveau baccalauréat bénéficient de 31% des entrées en emploi alors qu'ils ne représentent que 25% des jeunes suivis.

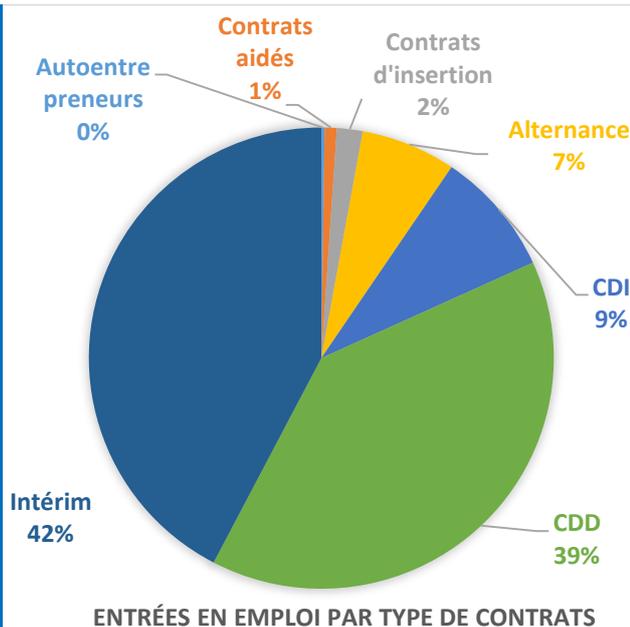
- Le genre : les jeunes femmes représentent à la fois 45% du public, des entrées en situation et des entrées en emploi. Elles sont très nettement dominantes pour ce qui concerne les entrées en service civique. Elles mobilisent un peu moins que les jeunes hommes les immersions et un peu plus qu'eux la formation, bien qu'elles soient déjà plus qualifiées. Enfin elles sont nettement sous représentées en ce qui concerne l'accès à l'alternance

- La résidence en zone prioritaire : les jeunes habitant les QPV accèdent autant que les autres jeunes aux situations actives.

Cet accès est légèrement meilleur en ce qui concerne la formation et l'emploi, il est moins bon pour les immersions et la scolarité, enfin il est nettement inférieur pour l'alternance et le service civique.

- La résidence en zone prioritaire : les jeunes habitant les QPV accèdent autant que les autres jeunes aux situations actives. Cet accès est légèrement meilleur en ce qui concerne la formation et l'emploi, il est moins bon pour les immersions et la scolarité, enfin il est nettement inférieur pour l'alternance et le service civique.

La répartition des entrées en emploi par secteurs d'activité reste proche de celle de 2019, cinq secteurs représentent près de 80 % des situations.



Répartition des entrées en emplois par secteurs d'activité



► La Relation avec les Employeurs



Laure FERNANDEZ



Mathilde BOUVET
En 2020



Arnaud MESLAGE
En 2021



Stéphane THILLOUX



Céline BERLEMONT



Yvan LEROY



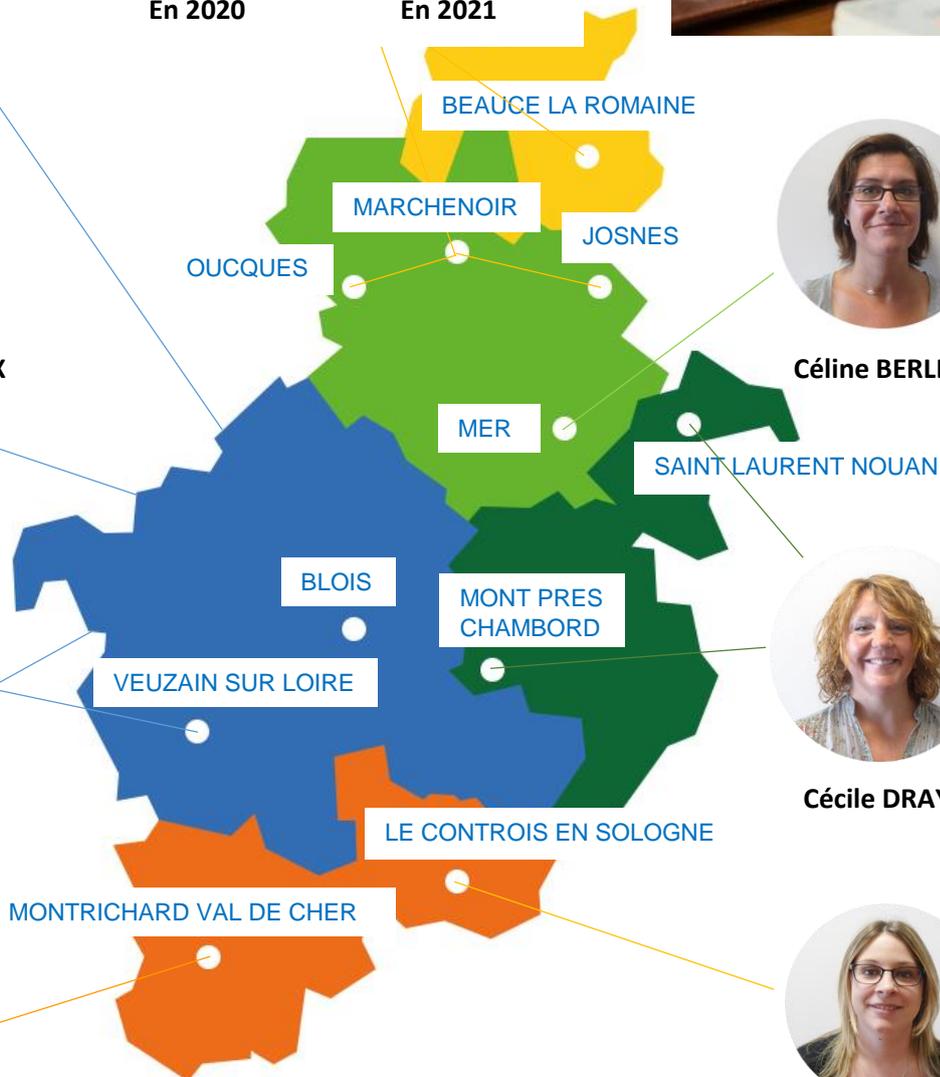
Cécile DRAY



Alexandre VENAILLE



Stéphanie JALLON



- Agglopolys communauté d'agglomération de Blois
- Communauté de Communes du Val de Cher-Controis
- Communauté de Communes du Grand Chambord

- Communauté de Communes Terres du Val de Loire
- Communauté de Communes Beauce Val de Loire

► L'offre de service aux employeurs

La Mission Locale organise des forums, favorise les rencontres avec les professionnels, informe de l'actualité des contrats, appuie les recrutements, propose des médiations, conseille sur les formations possibles et les démarches à suivre.



Une mission d'information :

La Mission Locale informe sur son rôle au sein du service public pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Forts de nos partenariats avec Pôle Emploi, les OPCA, les branches professionnelles, les chambres consulaires, les organismes de formation et les CFA, nous développons des réponses adaptées et concrètes pour contribuer à la réussite des recrutements et à l'intégration des nouveaux salariés.

Une mission d'accompagnement :

Les conseillers Mission Locale peuvent accompagner l'employeur dès l'accueil du nouveau salarié jusqu'à sa complète intégration dans l'entreprise. **Des entretiens tripartites permettent de faciliter la coopération entre le jeune et l'employeur et l'autonomie dans le poste.** Tout au long de l'accompagnement, variable selon la nature de la mesure contractualisée, le conseiller référent du suivi conseille et aide à la mise en place de formations spécifiques ou qualifiantes. En cas de difficultés, le conseiller Mission Locale assurera un rôle de médiateur pour permettre de pérenniser la situation.

Une mission d'aide au recrutement :

En réponse aux demandes des employeurs et par des actions de prospection, la Mission Locale recense et analyse les besoins des entreprises sur les secteurs d'activité correspondant aux profils des jeunes qu'elle accompagne. Différentes étapes se succèdent en lien avec les employeurs : définition des profils de postes et des modalités de recrutements (présélection des candidats, entretiens individuels ou collectifs) ; organisation d'informations collectives dans le but de valoriser les métiers et secteurs d'activité de l'arrondissement. Nous identifions parmi les jeunes que nous accompagnons ceux correspondant à l'offre d'emploi, nous testons leurs motivations, repérons et validons les aptitudes et compétences nécessaires au poste. **Nous préparons l'arrivée dans l'entreprise par un rappel des règles élémentaires de collaboration professionnelle (ponctualité, assiduité, respect de la hiérarchie ...).**

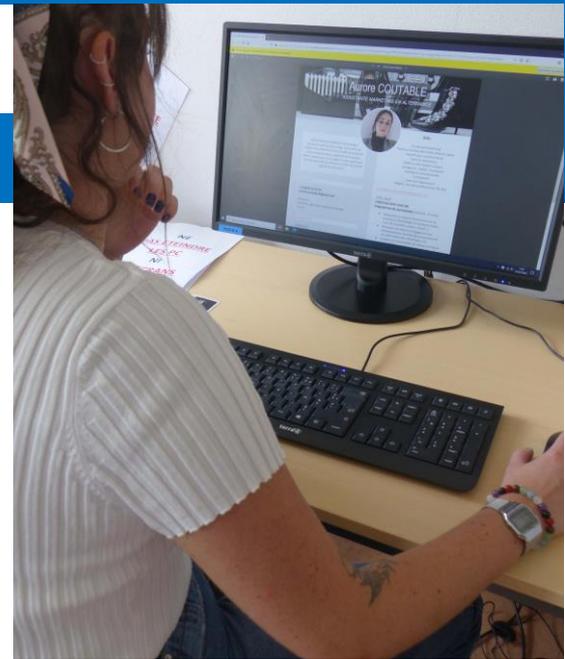
Nous proposons le cas échéant à l'employeur la mesure pour l'emploi la mieux adaptée :

le PEC, le Contrat d'apprentissage, le Contrat de professionnalisation, les dispositifs d'immersion en entreprise (PMSMP).

► L'espace emploi

Référente : Jessie DULOT

Cet espace dédié à l'emploi, avec 8 ordinateurs à disposition, est ouvert tous les mercredis et jeudis après-midi avec RDV compte tenu des mesures liées à la COVID.



L'espace emploi est un espace ouvert aux jeunes pour gérer les démarches liées à l'emploi.

4 personnes gèrent cet espace :

Laure FERNANDEZ, Chargée des Relations Entreprises
Stéphane THILLOUX, Conseiller
Yvan LEROY, Conseiller
Arnaud MESLAGE, Conseiller Référent apprentissage

Les jeunes peuvent bénéficier d'un accueil sur le flux, à raison de 2 ½ journées par semaine à la Mission Locale. Cet accueil se tient dans la salle informatique de la Mission Locale, équipée de 8 postes.

Ces accompagnements sont proposés aux jeunes pour les aider à :

- Rédiger un CV bien construit et ses lettres de motivation.
- Se préparer aux entretiens pour entrer en formation et en emploi.
- Être mis en relation sur des offres d'emploi ou directement avec des chefs d'entreprise.
- Réfléchir sur les compétences et les projets d'emploi (quel poste, quelles entreprises).
- Rechercher un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- Connaître toutes les mesures emploi auxquelles les jeunes sont éligibles et les opportunités existantes.

L'Espace Emploi de la Mission Locale

Un espace dédié à vos démarches professionnelles avec l'appui d'un animateur pour :

- Rédiger ou actualiser le CV, la lettre de motivation
- S'inscrire ou se réinscrire à Pôle Emploi
- Consulter les offres d'emploi et candidater
- Créer un compte LinkedIn
- Vérifier votre éligibilité aux contrats aidés

Venez sans rendez-vous :

Tous les mercredis et jeudis de 13h30 à 16h30

8 PC à disposition avec Internet !




Mission Locale
 DU BLAISOIS

► 100 Chances 100 Emplois

Référente : Nathalie GAILLOT

A Blois, le dispositif « 100 chances 100 emplois » a été lancé en janvier 2014 à l'initiative de l'UT 41 de la Direccte. Il est copiloté par le Medef 41, le centre médical Thérae et la Mission Locale du Blaisois.



Le programme 100 Chances 100 emplois, conçu par Schneider Electric, vise à répondre aux besoins économiques d'un territoire tout en contribuant à rétablir l'égalité des chances pour les jeunes adultes notamment issus des quartiers sensibles ou en milieu rural. Il propose des parcours individualisés à des jeunes peu qualifiés ainsi qu'à des jeunes diplômés pour leur faciliter l'accès à l'emploi durable.

Le dispositif est piloté par une entreprise du territoire concerné. Y participent les pouvoirs publics (Préfecture, Direccte, Mairie ou Agglomération), les Services Publics de l'Emploi (Missions Locales, Maisons de l'Emploi, Pôle Emploi), les associations de quartiers et un réseau d'entreprises du bassin.

A Blois, « 100 Chances 100 Emplois » a été lancé en janvier 2014 à l'initiative de l'UD 41 de la Direccte. **Il est copiloté par le Medef 41, le centre médical Thérae et la Mission Locale du Blaisois.**

Il est financé depuis janvier 2015 par des fonds européens (IEJ-FSE). Il s'adresse prioritairement aux jeunes des quartiers sensibles, mais est ouvert à tous les jeunes du territoire.

Les jeunes repérés sont reçus en entretien individuel. Ils sont ensuite conviés à une information collective avant d'intégrer un SAS de mobilisation d'une durée de 6.5 jours animé en interne par Laure FERNANDEZ, Stéphane THILLOUX et Nathalie GAILLOT. Ils y apprennent à valoriser leurs points forts, leur profil et leur projet.

A l'issue de cet atelier, les jeunes se présentent aux entreprises du réseau lors du comité des acteurs économiques. Lors de cette rencontre, chacun se voit proposer un parrain et des premières opportunités (stage, contrat court).

L'année 2020 et la crise sanitaire ont quelque peu modifié les modalités d'accompagnement proposés aux jeunes. Le nombre de SAS et notre capacité d'accueil ont été réduites du fait des confinements et du respect des contraintes sanitaires.

- 1^{er} CAE inédit en visio en juin, 4 jeunes accompagnés et 23 entreprises connectées
- 2^{ème} CAE d'octobre le binôme copilotes représenté par Karine GOURAULT et Elise CONTOUR cède le pilotage du Comité des Acteurs Economiques à Ulrich THOMIR et Clément CHARTE pour 2021
- Groupama fait son entrée comme entreprise partenaire en octobre 2020

Le réseau d'entreprises de 100 Chances 100 Emplois compte 60 entreprises du Blaisois, fortement mobilisées pour permettre aux jeunes d'avancer dans leur parcours.

Au-delà de la dynamique de réseau créée, « 100 Chances 100 Emplois » favorise l'interconnaissance entre les entreprises, les acteurs de l'emploi et les acteurs institutionnels (Services de l'Etat, Agglo polys, Ville de Blois, qui soutiennent activement le dispositif). « 100 Chances 100 Emplois » permet d'ancrer des pratiques d'échange, de confiance et de travail commun autour de l'insertion des jeunes.



CHIFFRES CLES :

- 2 SAS, 9 Jeunes
- 7 jeunes, soit 77 % en sortie positive : 2 en CDI, 2 en CDD de + de 6 mois, 1 en scolarité, 2 en alternance
- 2 jeunes, soit 22 % encore en accompagnement
- 1 nouvelle entreprise partenaire GROUPAMA
- 54 simulations d'entretiens menées
- 30 partenaires présents pour chaque SAS en moyenne
- 13 parrains pour nos 9 jeunes
- Versement de 15 499 Euros dans le cadre de la taxe d'apprentissage ayant notamment permis le financement d'un véhicule 9 places



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

► L'I.A.E.

L'Insertion par l'Activité Economique

Référents : Alain GOURMELON , Sophie BRAULT

Depuis une quarantaine d'années, les structures par l'insertion par l'activité économique sont apparues dans le Loir et Cher avec l'idée que le travail est au cœur du processus d'intégration sociale et avec l'ambition de favoriser l'autonomie des personnes plutôt que l'assistance.



Face au chômage de masse, notamment chez les moins diplômés, l'insertion par le travail apparaît comme un moyen efficace de lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle.

L'insertion par l'activité économique s'adresse à des personnes sans emploi exclues du marché du travail qui rencontrent des difficultés sociales et/ou professionnelles. Ces personnes doivent s'inscrire dans un parcours d'insertion et elles vont alors enclencher une dynamique de réinsertion sociale et professionnelle.

L'orientation vers les structures de l'IAE repose sur l'agrément préalable à l'embauche délivré par Pôle Emploi. **L'agrément, valable pendant une durée de 24 mois, va ainsi permettre à la personne en difficulté d'insertion d'intégrer une Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).** De nombreux acteurs locaux de l'insertion professionnelle sont prescripteurs de cet agrément : Pôle Emploi, Missions Locales, Conseil Départemental, Cap Emploi, CIAS...

Les parcours d'insertion s'effectuent dans le cadre de l'emploi. Cela signifie que durant l'ensemble de leur parcours, les personnes en insertion sont salariées. Il existe différents contrats selon les catégories de structures de l'IAE. Ils ont comme caractéristique commune d'être limités dans le temps et renouvelables.

Un accompagnement social et professionnel est réalisé durant l'ensemble du parcours. Les structures de l'IAE constituent un environnement de travail favorable au développement personnel et adapté à la progression de chacun. L'accompagnement permet la construction d'un projet professionnel par l'acquisition de compétences, la réalisation de bilans professionnels, des actions de formation et une aide à la recherche d'emploi.

L'accompagnement social permet une prise en compte de l'ensemble des difficultés du salarié et une approche globale de la personne. L'objectif est d'aider la personne à lever les principaux obstacles à la progression professionnelle.

CHIFFRES CLES :

- 172 prescriptions, 73 jeunes en poste.
- 32 Rencontres avec les SIAE pour faire le point professionnel et/ou social des jeunes connus par les 2 structures.



► L'alternance

Référents : Laure FERNANDEZ, Arnaud MESLAGE,

L'alternance permet de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et la culture de l'entreprise. C'est un système de formation qui est fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. C'est une véritable passerelle vers l'emploi et l'insertion professionnelle.



L'alternance comprend deux types de contrats :

le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation qui répondent tous deux au même objectif de montée en compétence du salarié en combinant travail en entreprise et formation théorique.

Le contrat d'apprentissage :

Quels publics ?

- Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus ;
- Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.

Le contrat de professionnalisation :

Quels publics ?

- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans ;
- Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus
- Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) ;
- Les bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API) dans les DOM et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé.

Valorisation de l'alternance :

Un réel coup d'accélérateur a été porté à ce mode d'obtention d'un diplôme.

Longtemps mal considéré par les jeunes et les personnes, voulant se former de façon générale, ainsi que par les pouvoirs publics, cela est en train de s'inverser considérablement.

En effet, de nombreux efforts, notamment financiers, de la part du gouvernement, ainsi qu'un regain d'intérêt de la part des entreprises, font que l'alternance a connu, malgré les difficultés liées à la COVID 19, une belle année 2020 en termes de signatures de contrats en apprentissage et de professionnalisation, repérés par la Mission Locale du Blésois.

Soutenez notre Mission Locale en nous versant la taxe d'apprentissage 2020 ! Avec celle de 2019, nous avons acheté un expert Peugeot permettant le déplacement des jeunes accompagnés dans leur insertion professionnelle.



LA MISSION LOCALE SE MOBILISE :

La Mission Locale de Blois, tout comme l'année précédente, a été partenaire du CAD de la CMA pour l'organisation d'un SAS Prépa Apprentissage dans le cadre du dispositif #demarrestatory.

La Mission Locale a aussi fait le choix de se mobiliser en faveur des plus jeunes : aussi, un poste spécialement dédié à l'accompagnement des mineurs a été créé.

Dans ce cadre, pour l'année 2020 c'est plus de 235 jeunes mineurs qui ont été reçus pour la première fois à la Mission Locale dont plus de la moitié ont trouvé une solution dans l'année.

Ce pari ambitieux a aussi permis à la Mission Locale de nouer des relations encore plus étroites avec certains partenaires, comme les CFA, le Centre d'Aide à la Décision et l'Aide Sociale à l'Enfance. En effet, il est plus simple de communiquer avec un interlocuteur identifié pour un public donné.

Les bons résultats et l'accompagnement qualitatif qui découle de ce choix incitent la Mission Locale du Blésois à poursuivre dans cette voie.

CHIFFRES CLES :

- 144 contrats d'apprentissage signés
Dont 96 hommes et 48 femmes
- 24 contrats de professionnalisation signés
Dont 14 hommes et 10 femmes

Tranches d'âge :

Contrat d'apprentissage :

16-21 ans : 132 jeunes

22-25 ans : 16 jeunes

Contrat de professionnalisation :

16-21 ans : 11 jeunes

22-25 ans : 12 jeunes

Secteurs porteurs :

Commerce, vente, grande distribution,
Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et
Animation, construction bâtiment et travaux publics.



► Les contrats aidés

Référente : Jessie DULOT

Parcours
emploi
compétences



Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en Parcours Emploi Compétences. La mise en œuvre des Parcours Emploi Compétences repose sur le triptyque emploi – formation - accompagnement.

Les contrats aidés :

Le Parcours Emploi Compétences (PEC) :

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en Parcours Emploi Compétences. La mise en œuvre des PEC repose sur le **triptyque emploi-formation-accompagnement** :

un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. Les Parcours Emploi Compétences sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail.

Une attention particulière est accordée à certains publics tels que les travailleurs handicapés ou les résidents des quartiers prioritaires de la ville.

Mais l'orientation vers un Parcours Emploi Compétence repose avant tout sur le diagnostic réalisé par le conseiller. Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, pourra être modulé entre 40 % et 60 %, dans la limite des enveloppes financières. Le taux de prise en charge est sur 20h hebdomadaires.

L'orientation en PEC s'appuie sur un diagnostic global de la situation du demandeur d'emploi réalisé par le conseiller du service public de l'emploi.

Le salarié en PEC bénéficie tout au long de son contrat d'un accompagnement de son conseiller référent articulé autour de 3 phases complémentaires :

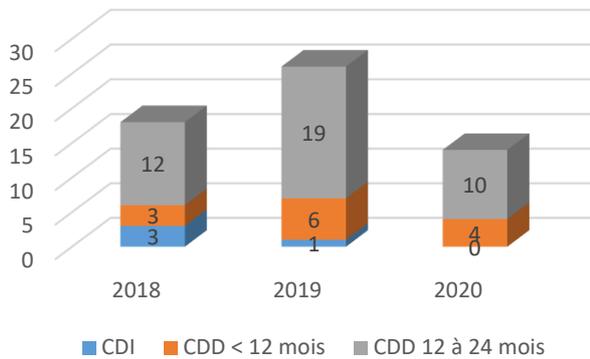
- **Un entretien tripartite :**

Il réunit le référent prescripteur, l'employeur et le futur salarié au moment de la signature de la demande d'aide. Il doit permettre la formalisation des engagements ainsi que la déclinaison des compétences que le poste doit permettre d'acquérir parmi les compétences définies.

- **Un suivi dématérialisé** durant le contrat qui peut prendre la forme d'un livret de suivi dématérialisé.

- **Un entretien de sortie**, 1 à 3 mois avant la fin du contrat : il doit permettre de maintenir le bénéficiaire dans une posture de recherche active d'emploi, de faire le point sur les compétences acquises, d'évaluer le cas échéant l'opportunité d'un renouvellement de l'aide au regard de l'intérêt pour le bénéficiaire et des actions de formation engagées, de mobiliser des prestations, ou encore d'enclencher une action de formation complémentaire aux compétences acquises pendant le parcours notamment dans le cadre du plan d'investissement compétences.

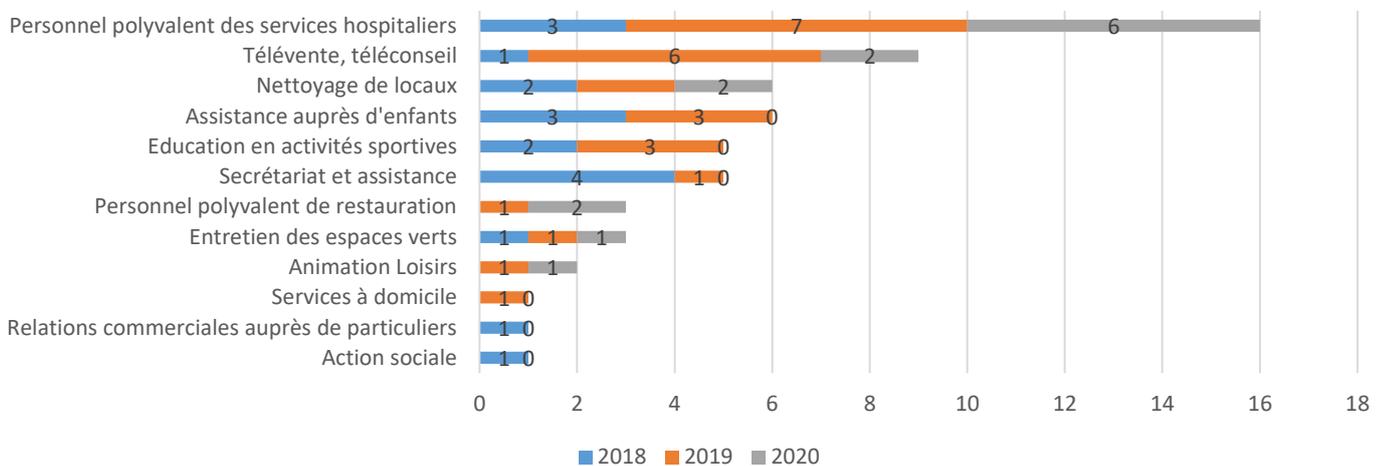
Répartition des PEC selon leur durée



CHIFFRES CLES :

En 2020, 14 PEC signés, ils sont occupés à 64% par des femmes.
 57 % des jeunes sont âgés de 22 ans et plus.
 71 % ont validé un diplôme de niveau V minimum.
 71 % des PEC sont à temps plein, soit 6% de plus qu'en 2019

Répartition des PEC selon le poste occupé



Les Emplois Francs :

Les emplois francs sont un dispositif d'aide à l'embauche qui vise à répondre aux inégalités que subissent les habitants des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV). Une aide financière versée à tout employeur privé (entreprise, association) qui recrute un demandeur d'emploi ou un jeune suivi par une Mission Locale résidant dans un QPV, dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou d'un contrat à durée déterminée (CDD) d'au moins six mois. Pour une embauche en CDI, l'aide versée s'élève à 5 000 € par an pendant trois ans, contre 2 500 € par an sur deux ans maximum pour une embauche en CDD d'au moins six mois. D'abord déployés sous forme expérimentale entre le 1er avril 2018 et le 31 décembre 2019 dans des territoires délimités, les emplois francs ont été généralisés à l'ensemble des QPV du territoire national au 1er janvier 2020 et ce pour une durée initiale d'un an.



Montant de l'aide pour une embauche à temps plein

CDI

15 000 € sur 3 ans (5 000 € par an)

CDD d'au moins 6 mois

5 000 € sur 2 ans (2 500 € par an)

Santé – Bien-être Mobilité - Logement



Notre offre de services de la mobilité, du logement, de la citoyenneté, de la santé et du mieux-être est nécessaire à la réussite des parcours.

Proposer un accompagnement global des parcours, c'est l'objectif transversal que portent les Missions Locales. A quoi sert d'aider un jeune à trouver du travail si les problématiques de santé, de qualification, de logement ou de mobilité qu'il connaît par ailleurs, non prises en compte, font échouer ce qui pourra être mis en place sur le plan de l'emploi ?

Bien que cela soit souvent fait, il ne suffit pas de regretter que des jeunes (ou moins jeunes) sans emploi cherchent du travail d'un côté pendant que des employeurs cherchent de la main d'œuvre de l'autre pour que l'adéquation entre les deux constats se réalise.

C'est bien parce que la situation est infiniment plus complexe que nos missions ont raison d'être.

C'est pour cela qu'en complément des propositions faites en matière d'orientation professionnelle, de formation et d'emploi, l'intégration dans nos pratiques et notre offre de services de la mobilité, du logement, de la citoyenneté, de la santé et du mieux-être est nécessaire à la réussite des parcours.



► L'Espace d'écoute Psychologique

Référents : Tony CALÇADA , Edgar PINEAU

L'espace d'écoute psychologique a pour mission de proposer aux jeunes de la Mission Locale un lieu où ils peuvent exprimer leurs souffrances, mal-être ou questionnements liés à leurs parcours de vies. Les rencontres avec le psychologue peuvent être ponctuelles ou donner lieu à des suivis réguliers.



Tony Calçada, Psychologue
En binôme avec Edgar PINEAU depuis février 2020

Problématiques rencontrées :

La tranche d'âge des 16-25 ans représente une période charnière de la vie, touchant inévitablement les sphères psycho-sociales des personnes. Ainsi, le jeune peut voir un psychologue pour exprimer et déposer la souffrance d'un événement de vie transitoire (ruptures familiales/amoureuses, conflits/violences, deuils, orientation...) ou une souffrance plus continuelle (confiance en soi, isolement, addictions, mal-être social...).

En majorité, ce sont les jeunes qui expriment à leurs conseillers les besoins ou désirs de rencontrer un psychologue. C'est souvent durant cette rencontre que le mal-être peut être mis en lumière, puisque faisant entrave à l'insertion professionnelle du jeune.

Evolutions de la problématique santé :

De manière générale, l'état de santé psychologique des jeunes reste inquiétant.

Certains ont vécu d'importants événements traumatiques durant l'enfance ou l'adolescence qui peuvent être sources de répétitions ou de conduites d'échecs dans leur environnement familial, scolaire, ou professionnel. Beaucoup ont rencontré des carences éducatives, des problématiques d'addictions (alcool et drogues) et de dépression dans leur environnement familial, ce qui les a souvent amenés à être placés (et déplacés) très jeunes. Certains d'entre eux expriment l'absence ou l'instabilité de figures parentales, beaucoup ont, par ailleurs, dû affronter le décès d'un parent durant l'enfance ou l'adolescence

En matière de symptomatologie, la plupart des jeunes accueillis présentent des états dépressifs et des troubles de l'anxiété.

Souvent, il est évoqué un sentiment de solitude et d'isolement, pouvant aller jusqu'à la phobie sociale, à la peur du jugement, de la trahison ou de la déception.

« Trouver sa place » dans un groupe ou dans la société fait partie des problématiques les plus fréquentes.

Cette problématique d'individuation est largement alimentée par une recherche des limites : des conduites à risques mettant en péril leurs vies, comme les addictions, les troubles des conduites alimentaires, ou encore les tentatives de suicide. Les jeunes décrivent des altérations dans leurs rythmes quotidiens, notamment des troubles du sommeil, une aboulie (incapacité à agir malgré la volonté), voire une apathie (absence de motivation, d'intérêt, de volonté).

A la vue de ces problématiques rencontrées, nous restons par conséquent préoccupés et vigilants face aux problématiques liées à la santé mentale des jeunes et à leurs évolutions.

Les partenaires extérieurs de santé représentent, dès lors, une aide précieuse pour orienter certains jeunes (CMP, CSAPA, Structures sociales...).

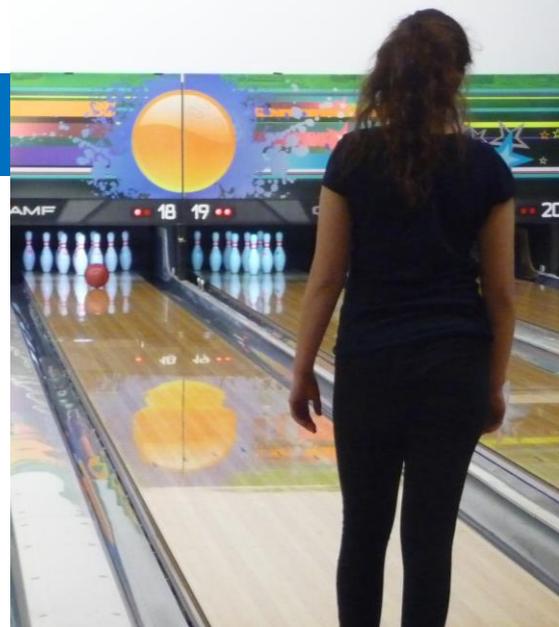
CHIFFRES CLES :

474 entretiens individuels et 9 ateliers collectifs (Confiance en soi en Garantie jeunes).

► Un Temps pour Soi

Référentes : Sophie DIRSON (2020), Mathilde BOUVET (2021)

Une action qui s'appuie sur un partenariat avec différents acteurs afin de faciliter la socialisation des jeunes.



L'atelier « Un temps pour soi » s'adresse à des jeunes qui :

- Doutent de leurs capacités (timidité, réserve, ...)
- S'isolent des autres
- Ne se sont pas appropriés des adresses utiles sur Blois

Les champs abordés :

La culture, la santé, les loisirs, l'image de soi. Cet atelier permet à des jeunes de découvrir différents lieux. Plus qu'une simple visite de différentes structures, il conduit les jeunes à s'investir : en échangeant, en jouant, en cuisinant, en s'entraînant, en surmontant leurs appréhensions, en acceptant d'être coiffés, maquillés, « cocoonés ». Le résultat attendu est qu'ils puissent tisser des liens, revenir seuls ou à plusieurs dans les lieux visités et avoir envie de participer à d'autres actions ou projets initiés par la Mission Locale. L'atelier est un outil intéressant qui permet à un jeune de vivre une parenthèse dans son parcours social et personnel. Sur cet espace, grâce à la bienveillance instaurée au sein du groupe, il peut s'exprimer, être écouté, être valorisé... et prendre conscience de ses propres ressources. Ainsi le jeune récupère son pouvoir d'être et d'agir.

Merci à tous les partenaires qui ont permis la réalisation de cet atelier :

Le Centre de Bilan de Santé, le Planning Familial, le Bowling World de Blois, les centres sociaux QUINIERE et MIRABEAU de la ville de Blois, Anne-Sophie BILLY, socio-esthéticienne et Mélanie LEGER, coiffeuse.



CHIFFRES CLES :

- 2 sessions de 6 jours animées par un binôme de Conseillers, avec l'appui des Psychologues de la Mission Locale.
- 18 jeunes ont participé à ces ateliers.

► Les Services Civiques

Référente : Mathilde PORET-LEGOT

Le recrutement de jeunes en service civique a pour objectif d'améliorer l'accueil de notre public, en assurant une animation plus active et conviviale de son espace d'accueil.

Ces volontaires facilitent l'accès, des jeunes que nous accompagnons, à la santé, à la culture, aux loisirs, au sport et à la citoyenneté en animant des ateliers.



Salomé & Lise-Apoline
Services Civiques à la Mission Locale en 2020

En 2020, 3 jeunes, Lise-Apoline, Lilas, Salomé ont réalisé une mission « d'ambassadeur de la parole des jeunes ». Elle consiste à :

- A favoriser l'émergence de propositions et de projets à l'initiative des jeunes suivis à la Mission Locale afin de leur permettre de n'être plus simplement usagers mais également acteurs.
- A recueillir l'avis des jeunes fréquentant la structure, concernant leur place et leur rôle au sein de la Mission Locale et de la Société.

Leurs Projets et ateliers :

Les après-midis d'échange :

Les après-midis d'échange se déroulent **tous les vendredi après-midi de 14H à 16H**. Le but est de réduire l'isolement en se rencontrant, en discutant, en jouant à des jeux pour mieux apprendre à se connaître, et à connaître les autres en montant des projets comme des sorties culturelles, sportives et ludiques ! Cela permet des nouer des liens avec les jeunes de la Mission Locale dans un cadre moins administratif.

Parcours Vacances :

Parcours Vacances est une aide financière de 180 euros qui permet de partir en vacances dans la France ou dans l'Europe entre 4 et 15 jours. Un dossier est constitué avec les Services Civiques tout en construisant un budget prévisionnel, et le chèque vous est remis !

La semaine nationale des Missions Locales :

Durant cette semaine dont le thème était : « Tous éco-responsable », plusieurs ateliers ont eu lieu au sein de la Mission Locale du Blaisois. Un nettoyage des bords de Loire a été organisé ainsi qu'un atelier de fabrication de produits cosmétiques et ménagés. Le plus gros projet mis en place durant cette semaine reste la Disco-Smoothie, un après-midi en centre-ville visant à mieux faire connaître la Mission Locale en parlant autour d'un smoothie préparé en direct avec des fruits invendus et une ambiance musicale animée par un DJ. Cet après-midi a donné suite à un atelier customisation des Tot-bag Mission Locale distribuer durant la Disco-Smoothie.

Atelier CoursOpapiers :

Devenir un adepte des papiers administratifs tout en vous amusant !

Le jeu « CoursOpapiers » a pour but de **faire connaître vos différents droits** et vous aider dans vos démarches administratives de manière ludique.



► « Radio Actif Blois » la Web Radio

Référentes : Alison VAUBOIS, Lise-Apoline LEJEUNE

« La Web Radio faite par et pour les jeunes »

La web radio de la Mission Locale est un projet lancé en décembre 2017 qui a pour objectif de valoriser la parole des jeunes et l'estime de soi, créer une dynamique de groupe, faciliter la prise de parole et favoriser l'échange entre les jeunes.



En 2020, 24 émissions ont été réalisées par Lise-Apoline, animatrice Web Radio avec les jeunes, les partenaires de la Mission Locale.

- Au total, 72 jeunes et 19 intervenants (équipe interne et partenaires) ont participé pour un total de 597 écoutes sur notre plateforme de diffusion SoundCloud « Radio Actif Blois » : <https://soundcloud.com/user-642154422>

- La web radio a également été intégrée dans le dispositif Garantie Jeunes sous la forme d'un atelier « La Rumeur Court » ainsi que dans l'atelier interne « 1 temps pour soi ».

Le partenariat avec Studio ZEF :

Studio ZEF est la radio associative de Blois (fréquence 91.1).

La Mission Locale de Blois a développé ce partenariat (rencontre avec Charles JOUTEUX une fois par mois) pour permettre aux accompagnateurs de la radio d'approfondir les techniques d'enregistrement, d'animation et de montage.

Studio ZEF nous propose également de participer à la couverture des événements de Blois dans des émissions en direct. En 2020, la Mission Locale en a réalisé 1.

Le collectif « Radio Actif » national :

« Radio Actif » est le nom de la Web Radio Nationale des Missions Locales qui a vu le jour en 2015.

Utiliser l'outil de la web radio pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et évoluer dans les pratiques professionnelles sont nos enjeux principaux.

Chaque année, l'Union Nationale des Missions Locales organise des rencontres pour les accompagnateurs de la web radio « Radio Actif » qui se retrouvent à la Maison de la Radio à Paris pour 2 jours autour d'ateliers de radio, de conférences de rédaction et de comités de pilotage. En 2020, il y a eu 1 rencontre et nous avons réalisé 2 émissions nationales.

Nos émissions sur: www.radio-actif.fr

Témoignage de Alison VAUBOIS :

Ancienne Service Civique et animatrice Web Radio de la Mission Locale

« J'ai travaillé sur la web radio durant 3 ans, d'abord en tant que service civique et ensuite en contrat de professionnalisation. Quand j'ai commencé ça m'a apporté de la confiance en moi notamment sur le fait de prendre la parole devant un groupe et au fil du temps cela m'a permis d'élargir mon réseau professionnel grâce aux émissions réalisées avec plusieurs partenaires.

J'ai également pu accompagner des jeunes sur la radio que j'ai vu évoluer. Partager ces moments ont été bénéfique autant pour les jeunes que pour moi. »

► La mobilité

Référente : Jessie DULOT

Si qualification et expérience sont des atouts pour l'insertion professionnelle des jeunes, les moyens d'une mobilité autonome sont bien souvent tout aussi nécessaires. C'est pourquoi le conseiller doit aussi prendre en considération ce paramètre et rendre possible cette mobilité.



Cette année la région Centre Val de Loire a mis en place le pass Yep's <https://www.yeps.fr/> permettant aux jeunes de 15 à 25 ans de bénéficier, entre autre, de la gratuité de la carte Rémi Liberté Jeune. Cette carte permet de bénéficier de tarifs réduits sur le réseau inter-cité de la région et sur tous les trajets train et car du réseau Rémi : 50% de réduction en semaine (du lundi au vendredi), et 66% le samedi, dimanche et les jours fériés. Ces réductions sont valables sur l'ensemble du réseau Rémi, dans toute la Région Centre-Val de Loire mais également pour rejoindre les régions Pays de la Loire, Île-de-France et Nouvelle-Aquitaine.

129 demandes de carte validées en 2020 (+24 % par rapport à 2019) par la Mission Locale du Blaisois

Différents dispositifs peuvent être mobilisés :

Le FAJD 41 (Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté):

Cette aide financière du Conseil Départemental de Loir et Cher permet chaque année : le financement total ou partiel du permis de conduire (B, AM), des frais de transport (carburant, SNCF), d'assurance auto, de réparation d'un véhicule ou d'achat d'un cyclomoteur.

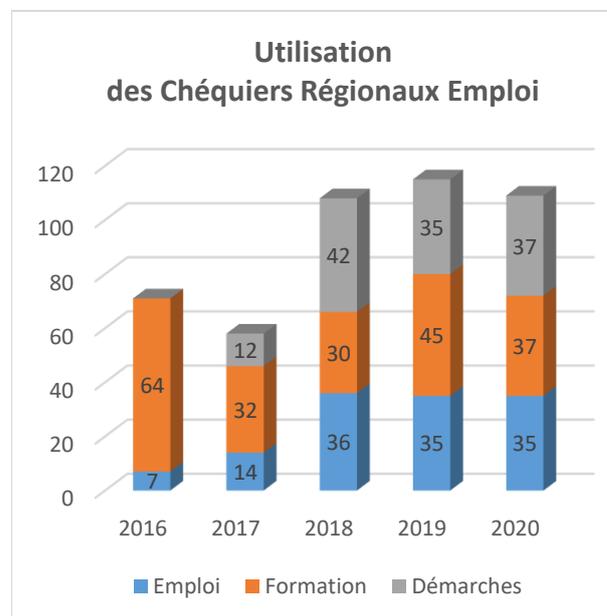
En 2019, 25 jeunes de la Mission Locale ont bénéficié d'un financement pour une aide à la mobilité, cela représente un montant de 14 598 €.

La location de cyclomoteur :

Pour **1,5€/jour** (avec assurance, casque et antiviol), mise à disposition d'un cyclomoteur par l'association **Mobilité 41** pour se rendre sur des lieux de travail, de formation ou de stage.

Les Chéquiers Régionaux Emploi :

20 chèques financés par le **Conseil Régional**, soit **10 allers-retours**, permettant de circuler en train dans la région Centre Val de Loire pour des objectifs liés à l'emploi ou à la formation.



L'auto-école sociale ACCV : Un Permis B à 310€

Elle concerne des jeunes repérés par la Mission Locale avec un projet professionnel validé dont la faisabilité est conditionnée par la possession du permis de conduire, des difficultés d'ordre divers rendant problématique l'apprentissage en auto-école traditionnelle : **15 entrées en 2019.**

► Le logement

Référente : Mathilde BOUVET

Dans son rôle d'information et dans le cadre de l'approche globale, la Mission Locale travaille en partenariat avec les structures d'accueil locales dont l'activité est liée au logement.



ESCALE et HABITAT

Une rencontre Foyer des Jeunes travailleurs/Mission Locale est organisée trimestriellement pour faire un point et échanger sur les situations des Jeunes connus de la Mission Locale et résidant au F.J.T. (comportement, impayés, situation professionnelle, projets divers...). Cette rencontre permet de mettre à jour les dossiers des Jeunes et d'informer les conseillers.

En 2020, il a été réalisé 151 « Appui et Conseil sur le logement » auprès des jeunes.

67 ont été ou sont encore hébergés au FJT.

Une majorité des jeunes accompagnés par la Mission Locale restent hébergés chez leurs parents (54,5%)



Atelier Logement en Garantie Jeunes :

Depuis deux ans, des ateliers logements sont proposés aux jeunes de la Garantie Jeunes. L'objectif est de leur donner des informations sur comment rechercher un logement, ou faire une simulation des aides auxquelles ils ont droit, et enfin nous les aidons à établir un budget (Premier mois puis budget mensuel).

C.H.R.S. du PRIEURÉ

Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion ont pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

Les conseillers de la Mission Locale le cas échéant, travaillent en lien avec les assistants sociaux pour orienter les jeunes sans hébergement ou mal logés vers cette structure par l'intermédiaire du S.I.A.O.

Les dispositifs d'aide au logement :

MOBILI-JEUNE et

AVANCE LOCA-PASS :

La Mission Locale informe les jeunes sur ces dispositifs et les oriente vers **ActionLogement** qui aura en charge le montage du dossier.

ActionLogement 

Les dispositifs d'accompagnement



En fonction de leur situation et de leur statut, les jeunes peuvent se voir proposer la contractualisation de leur accompagnement en Mission Locale. La plupart d'entre eux a vocation à être concerné par un ou plusieurs dispositifs.

Le PACEA est le mode de contractualisation générique. Il a vocation à concerner tous les jeunes rencontrés par la Mission Locale dès lors que ces derniers s'engagent dans un parcours d'accompagnement (une petite partie des jeunes ne viennent en Mission Locale qu'à une ou deux reprises, qu'ils soient demandeurs d'une simple information ou que leur situation évolue rapidement).

En 2020, 845 jeunes sont entrés en PACEA (+ 13% par rapport à 2019). Les jeunes peuvent bénéficier d'une aide financière encadrée par un certain nombre de critères d'attribution et limitée par l'enveloppe annuelle allouée par l'Etat. La mise en place d'un PACEA est précédée d'un diagnostic et se construit par phases renouvelables, ajustables dans leur durée et dans leurs objectifs afin de s'adapter à l'évolution de la situation.

La Garantie Jeunes est une des phases, la plus intensive, du PACEA, elle concerne les jeunes répondant à des critères précis de vulnérabilité sociale. D'une durée de 12 mois, elle donne accès à une

allocation mensuelle égale au montant du RSA, cumulable de manière dégressive avec les revenus du travail. Elle donne également accès à un suivi très qualitatif.

Le PPAE (Parcours Personnalisé d'Accès à l'Emploi) concerne les jeunes dont Pôle Emploi délègue le suivi à la Mission Locale. Il concerne prioritairement les jeunes demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés particulières d'insertion auxquelles répond l'accompagnement global proposé par la Mission Locale

L'accompagnement de certains bénéficiaires du RSA est délégué par le Conseil Départemental à la Mission Locale. Un CER (Contrat d'Engagement Réciproque) est signé par le bénéficiaire et la Mission Locale (au nom du Président du Conseil Départemental). **Ce document synthétise les objectifs et les démarches à poursuivre dans le cadre de l'accompagnement.** Il est renouvelé tous les 6 mois en moyenne pour une durée de 24 mois.



► Le PACEA

Référente : Jessie DULOT

Le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales.
Il répond à un objectif de lisibilité et de simplification et à la volonté des jeunes « d'arrêter de les mettre dans des cases ».



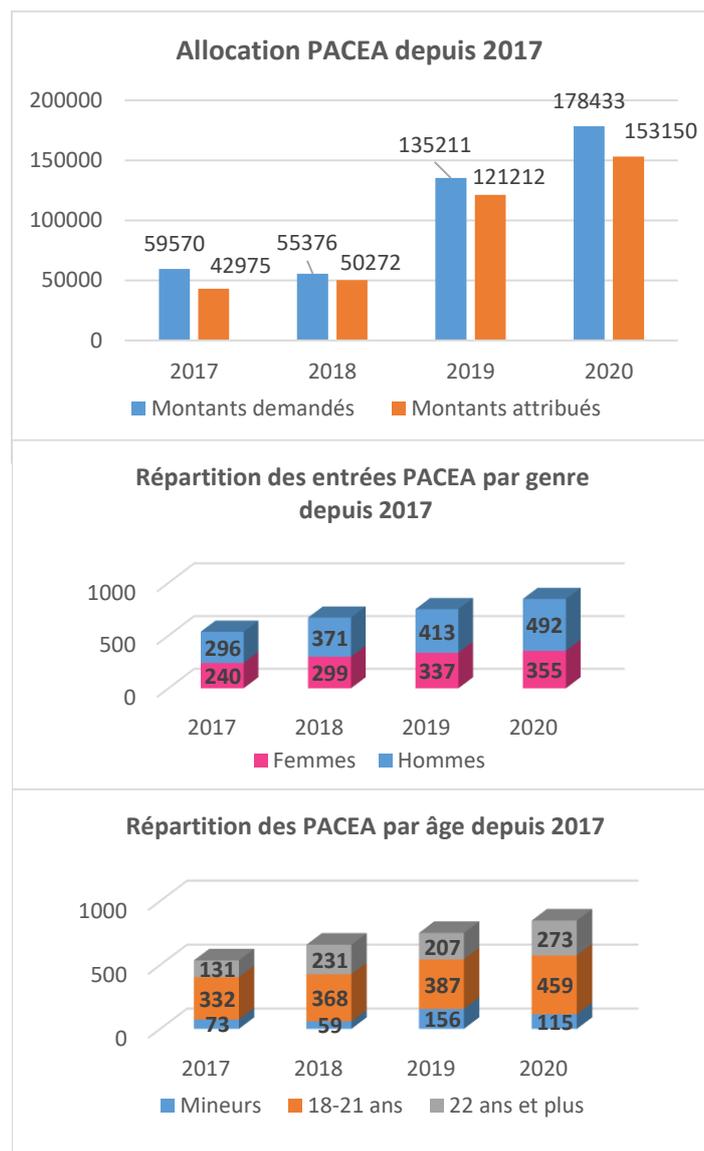
Depuis 2017, **2 801 jeunes** ont signé pour 2 ans un PACEA avec la Mission Locale, dont **845 en 2020**.

Les jeunes signataires présentent les caractéristiques suivantes :

- 46% de femmes, soit une hausse de 2% depuis 2017
- 52% ont entre 18 et 21 ans, soit une baisse de plus de 10% par rapport à 2017. La part des 22 ans et plus a augmenté de 3% en 2 ans.
- 21% de mineurs, soit une augmentation de 7% depuis 2017.

Ce contrat permet aux jeunes, en démarches actives et selon leurs besoins, de débloquer une allocation subsidiaire. **Une enveloppe annuelle de plus de 153 163 € a été allouée contre 120 000 € en 2019**, soit une augmentation de 28%, ce qui a permis à 690 jeunes (**+46% par rapport à 2019**) d'en bénéficier, soit un montant annuel moyen de 222 € par jeune (**contre 255 € en 2019**), alors que selon les textes chaque jeune pourrait prétendre à un montant maximum annuel d'environ 1 500 €.

On constate donc, malgré l'augmentation de l'enveloppe, un large écart entre les montants demandés par les conseillers pour soutenir les démarches d'accès à la mobilité, l'emploi, la formation et bien souvent la subsistance et ce qu'il nous a été permis d'attribuer réellement aux



► La Garantie Jeunes

Référente : Nadia MASRI

La Garantie jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET).

Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle.



La Garantie Jeunes c'est :

- Une phase du **PACEA** (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'autonomie).
- Pour les jeunes de 16 à 25 ans
- NEET
- Un contrat réciproque d'1 an
- Un accompagnement de 12 mois avec 4 semaines de collectif, et un suivi individualisé
- Une allocation forfaitaire mensuelle pouvant aller jusqu'à 497.01 €
- Le principe de l'emploi d'abord, la co-construction du projet professionnel, la mise en situation professionnelle, la formation.

2020 une année en Garantie Jeunes pas comme les autres :

La crise économique causée par la pandémie du coronavirus a impacté les jeunes qui étaient déjà confrontés à une précarité. Cette situation a creusé les inégalités sur le marché de l'emploi.

Durant le 1^{er} confinement, il n'y a pas eu de nouvelles entrées en Garantie Jeunes. Les jeunes en attentes d'une intégration ont été orientés vers l'allocation PACEA pour une durée de deux mois permettant ainsi de bénéficier de l'allocation Garantie Jeunes.

Les jeunes pour qui le contrat Garantie Jeunes arrivait à échéance durant le confinement, et en fonction de leur situation, ont pu bénéficier d'un renouvellement pour une durée de deux mois, permettant ainsi de bénéficier de l'allocation Garantie Jeunes.

L'équipe Garantie Jeunes a adapté de nouvelles méthodes de travail pour rester en contact avec les jeunes durant toute cette année 2020.

La transition digitale :

L'équipe Garantie Jeunes a utilisé les différents moyens numériques pour garder contact avec les jeunes :

- Téléphone
- Mails
- Animation en visioconférence
- Réseaux sociaux

Nous avons constaté qu'une majorité des jeunes étaient en précarité sociale, et numérique.

Le lien a pu être maintenu tout au long de cette période.

Durant cet accompagnement à distance, il a fallu garder le lien avec les jeunes et veiller à les accompagner sur les aspects : Logement, Santé, Subsistance à la vie quotidienne, Emploi. Mais également, les préparer à l'après confinement.

La reprise du collectif adaptée :

Pour répondre au protocole sanitaire et intégrer les jeunes qui souhaitent entrer en Garantie Jeunes, le collectif a été repensé.

Initialement, une cohorte de 15 jeunes démarre toutes les 3 semaines avec un binôme de conseillères Garantie Jeunes.

Depuis le 08/06/2020, 3 ou 4 conseillères animent une cohorte de 7 jeunes maximum. Cela permet d'intégrer entre 18 et 28 jeunes toutes les trois semaines.

Cette nouvelle organisation a montré que le groupe est plus participatif, les jeunes osent prendre la parole librement sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Le temps de collectif est un moyen de travailler son projet professionnel, de (re)prendre un rythme de travail, de (re)voir les fondamentaux qui sont indispensables pour entrer sur le marché du travail tels que : le savoir être en entreprise, la valorisation de ses compétences, l'estime de soi.



L'équipe Garantie Jeunes :

- 1 Coordinatrice : Nadia MASRI
- 1 Assistante Administrative : Hanane HABIBI SABBAR
- 4 Animatrices/Conseillères : Emeline BOUSSUGE, Lucie HENRI, Marie GILLET, Zeliha UZUNOGLU

PERSPECTIVES 2021 :

- Poursuivre le partenariat avec le réseau des entreprises.
- Mettre en place des cohortes sur les permanences de Contres et Montrichard pour être au plus près des jeunes.
- Proposer de nouveaux ateliers pour enrichir l'accompagnement Garantie Jeunes
- Poursuivre la diffusion de l'information sur le dispositif auprès des partenaires, et auprès du public cible.





Atelier d'orientation avec l'outil PARCOUREO

CHIFFRES CLES :

- 220 jeunes entrés sur le dispositif en 2020
- 55% de ces jeunes sont des hommes
- 65.3 % des jeunes sont âgés entre 18 et 21 ans
- 53.5 % des jeunes ont un niveau V ou Infra V
- 26 % des jeunes ont un niveau IV
- 24.66% sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)
- 3 409 entretiens individuels
- 258 situations emploi pour 132 jeunes : 13 CDI, dont 1 Emploi Franc, 244 CDD, 1 création entreprise
- 144 situations PMSMP pour 94 jeunes
- 9 Contrats en alternance
- 66 jeunes sont entrés en formation
- 6 jeunes ont repris une formation initiale
- 73 % des jeunes ont réalisé le parcours de 12 mois
- 13% des jeunes sont sortis du dispositif pour non-respect des engagements
- 8% des jeunes ont quitté le dispositif pour abandon ou déménagement
- 7% des jeunes ont eu un renouvellement

Nous remercions les différents partenaires qui viennent à la rencontre des jeunes :



► Le partenariat avec Pôle Emploi

Référent : Amadou TALL

En juillet 2015, une nouvelle convention de partenariat renforcé de 2 ans (2015 /2017) renouvelable a été signée entre la Mission Locale de Blois et Pôle Emploi. Cette convention de partenariat a été prolongée pour 2 ans en 2019.



Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Pôle Emploi délègue le suivi d'un certain nombre de jeunes demandeurs d'emploi à la Mission Locale qui met en œuvre avec ces derniers un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi. Cette délégation concerne des jeunes de niveau Bac et infra.

- Des référents PPAE dans les 2 structures sont chargés du suivi quantitatif/qualitatif et de la mise en place d'un circuit partagé d'accès aux prestations, ateliers, actions de formation.

- Pôle Emploi et la Mission Locale participent ensemble à la réalisation d'actions événementielles (forums métiers, nuit de l'orientation...) et d'actions en direction des employeurs.

CHIFFRES CLES :

Réalisations - Résultats :

- 418 jeunes entrés en accompagnement PPAE
- 3 541 entretiens réalisés générant 21 142 événements et 77 754 propositions
- 518 Sorties PPAE sur l'année 2020 :
- 160 jeunes pour reprise emploi durable soit 30,88%
- 171 jeunes pour radiation + 6 mois de Pôle-Emploi soit 33,01%
- 128 jeunes pour absence à convocation soit 24,71%
- 109 jeunes pour autres motifs (abandon du jeune 44, limite âge 26 ans 18, déménagement hors zone 38, IAE 06, Autres 02) soit 21,04%

Réalisations et services proposés en 2020 pour les 528 jeunes accompagnés dans le dispositif :

- 22 jeunes ont bénéficié d'un contrat en alternance (15 contrats d'apprentissage et 7 contrat de professionnalisation), 930 entrées en emploi, 101 entrées en formation, 72 Immersions en entreprise (EMT, PMSMP, SERVICE CIVIQUE), 3 statut auto-entrepreneur, 11 retours en scolarité

► Les jeunes sous-main de justice

Référente : Christelle GAGNEUX



L'accès à l'emploi constitue un facteur clé de la sortie des parcours de délinquance en ce sens, accompagner ces jeunes vers l'emploi contribue à lutter contre la récidive.

Au cours de l'année 2020, l'accompagnement des jeunes sous-mains de justice a été décliné selon différentes organisations :

**Certains jeunes accompagnés par la Mission Locale gardent « l'anonymat » quant à leur situation face à la justice, ils ne sont donc pas comptabilisés ici.*

Jeunes mineurs en milieu ouvert : Afin de faciliter l'accueil de ces jeunes au sein de la Mission Locale et la prise de relai dans l'accompagnement, **une procédure a été définie avec l'équipe du Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert et d'Insertion, et plus particulièrement avec les éducateurs de l'UEAJ :** le parcours des jeunes mineurs débute par la participation à des ateliers collectifs, animés par l'éducatrice de l'UEAJ et la conseillère de la Mission Locale. Le contenu de ces ateliers est adapté aux demandes et besoins des jeunes : l'offre de services de la Mission Locale, être acteur de son accompagnement, le CV, la lettre de motivation, l'entraînement aux entretiens, les codes transversaux, comment se former ? la création du CPA, ... Un rendez-vous individuel est proposé aux jeunes pour poursuivre le travail d'accompagnement à la suite et uniquement si le jeune est d'accord.

Jeunes majeurs en milieu ouvert : **L'accompagnement par la Mission Locale de droit commun est complété par l'organisation d'ateliers dans les locaux du SPIP,** sur convocation, à destination de jeunes du département, animé par le psychologue et la référente « justice » de la Mission Locale. L'objectif est d'établir un diagnostic socio-professionnel, de réenclencher un accompagnement avec les Missions Locales du territoire quand celui-ci est inexistant, tout en abordant des thèmes de la vie de chacun qui peuvent être un frein à l'insertion : santé, addiction, justice, travail...

Jeunes majeurs en milieu fermé :

Permanence une fois par semaine, pour accompagner les jeunes dans la définition d'un parcours d'insertion pour préparer la sortie, les aménagements de peine. Ce travail est mené en étroite collaboration avec les conseillers du SPIP et donnent du sens aux aménagements de peine.

A noter que la Maison d'Arrêt a proposé diverses actions pour enrichir l'offre de services :

- Mini forum proposant ateliers (pourquoi et comment définir un projet professionnel ? la formation professionnelle : comment y accéder ? quels financements ? les prérequis ? accéder à un emploi : quels outils ? quelles ressources ? quelles démarches ?), **utilisation des casques à réalité virtuelle du SPRO 41 pour partager cette expérience avec les détenus participants.**

- Renouvellement de l'opération saisonnière permettant l'embauche de détenus pour effectuer les vendanges.

CHIFFRES CLES

Jeunes mineurs Milieu Ouvert

10 ateliers, 10 jeunes inscrits aux ateliers, 10 accompagnements individuels, 2 concrétisations d'emploi, 3 entrées en formation

Jeunes majeurs Milieu ouvert

2 ateliers sur 4 programmés, 4 jeunes majeurs participants, 2 accompagnements individuels : 1 entrée en GJ avec sortie en CDI, 1 déménagement

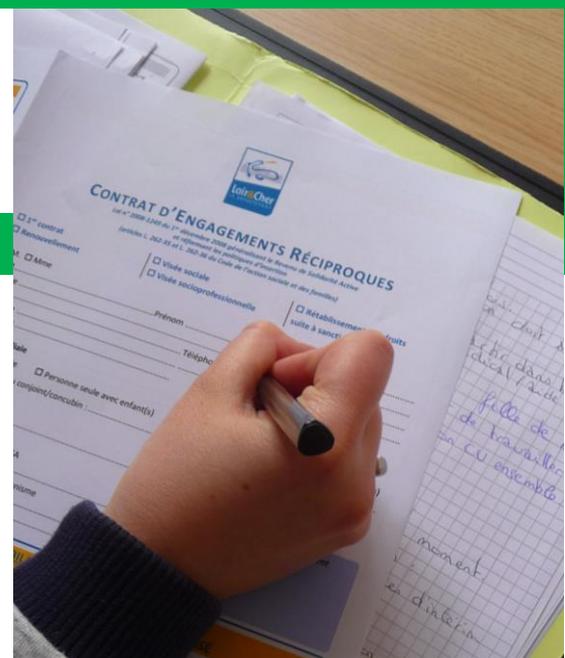
Jeunes majeurs Milieu fermé

49 jeunes accompagnés dont 41 non-qualifiés, 26 aménagements de peine, 3 CDD saisonniers en cours de détention

► L'accompagnement des bénéficiaires du RSA

Référente : Jessie DULOT

Depuis 2014, le Conseil Départemental du Loir et Cher a choisi de déléguer aux Missions Locales, l'accompagnement socio-professionnel des jeunes bénéficiaires du RSA aux Missions Locales du département.



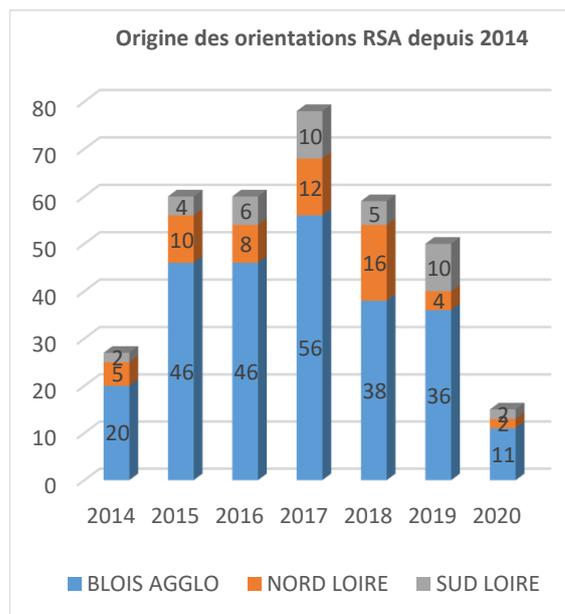
Depuis 2014, le Conseil Départemental de Loir et Cher a choisi de déléguer aux Missions Locales, l'accompagnement socio-professionnel d'une partie des bénéficiaires du RSA âgés de moins de 26 ans.

Une équipe de 9 conseillers intervenant sur Blois et sur les permanences décentralisées :

- Céline BERLEMONT : Permanence de Mer
- Cécile DRAY : Permanence de Saint Laurent Nouan et Mont Près Chambord
- Stéphanie JALLON : Permanence de Contres
- Yvan LEROY : Permanence de Veuzain sur Loire
- Mathilde BOUVET : Permanences de Oucques, Beauce la Romaine, Josnes et Marchenoir
- Alexandre VENAILLE : Permanence de Montrichard
- Sophie DIRSON et Aurélie LARRICQ : Agglomération de Blois
- Christelle GAGNEUX : suivi des jeunes sous main de justice

349 jeunes orientés par le Conseil Départemental depuis 2014, dont 72 % résident sur le territoire de la MDCS Blois Agglomération.

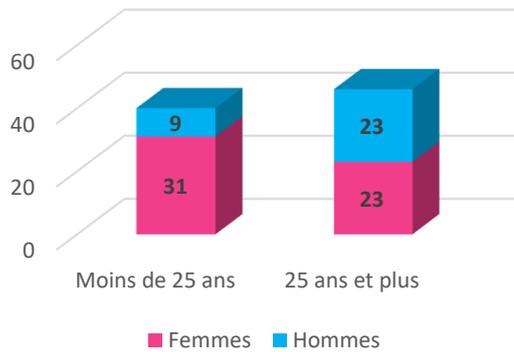
Les conseillers accompagnent les jeunes dans leurs démarches d'insertion à travers un contrat d'engagement réciproque (CER) signé entre le bénéficiaire du RSA, la Mission Locale et le Conseil départemental.



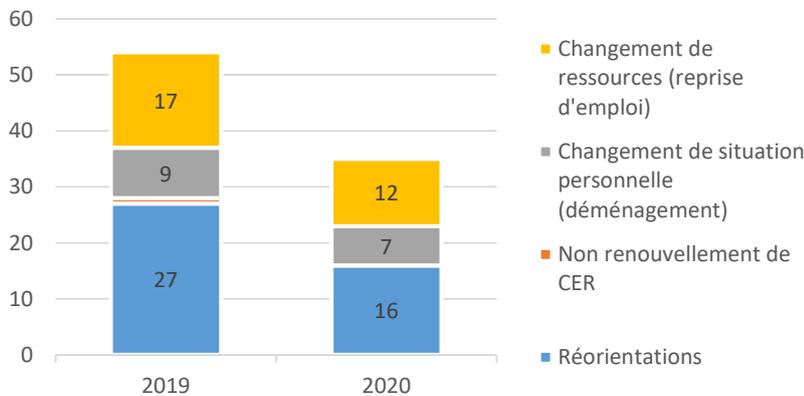
Ce contrat fixe pour une période de 3 à 6 mois, les objectifs de l'accompagnement et peut être renouvelé autant que nécessaire (jusqu'à 24 mois).

Des équipes pluridisciplinaires, auxquelles participent les conseillers de la Mission Locale, examinent et proposent au Président du Conseil départemental, les entrées, les sanctions et les sorties d'accompagnement des bénéficiaires du RSA en fonction de leur situation et de leurs besoins.

Répartition des jeunes suivis RSA par âge et sexe



Les motifs de sortie de l'accompagnement RSA en Mission Locale

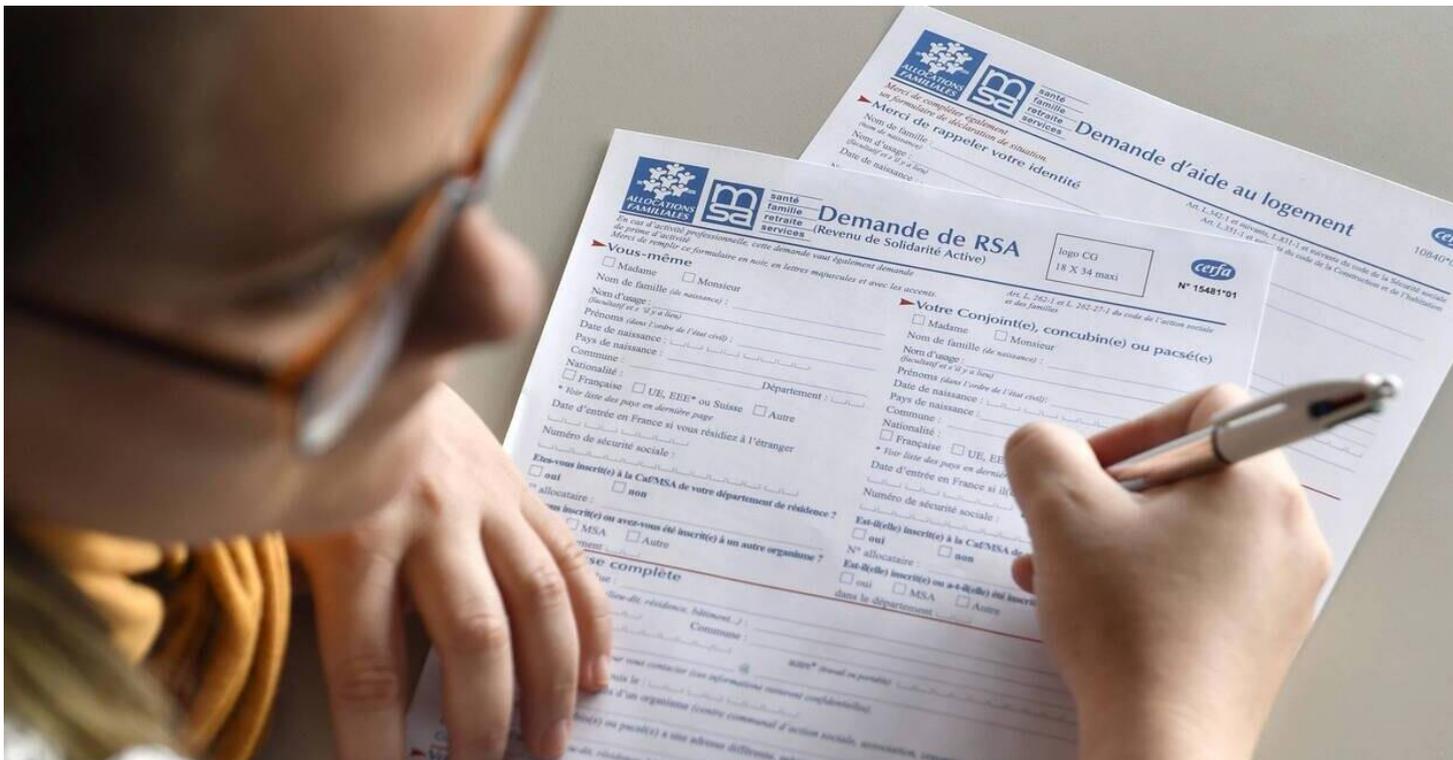


CHIFFRES CLES :

- 51 CER signés en 2020, dont 15 initiaux et 34 renouvellements

- 35 fins d'accompagnement, dont 12 pour changement de ressources (accès à l'emploi notamment) et 16 réorientations (MDCS, CIAS ou Pôle Emploi pour les jeunes âgés de plus de 26 ans notamment)

- 86 jeunes accompagnés en 2020, dont 63 % de femmes, 53% sont âgés de 25 ans et plus, 53 % n'ont pas de diplôme
33% sont des familles monoparentales
28% des couples avec enfants
33% des jeunes ont intégré le RSA avant 2017





En matière de dialogue social, direction et membres du CSE (Comité Social Economique) du personnel ont conduit tout au long de l'année un dialogue social de qualité dans les cadres de réunions mensuelles.

L'année 2020 aura été, à la Mission Locale, comme dans tous les collectifs de travail, très bousculée. Malgré une inévitable période de fermeture physique du 17 mars au 25 mai, l'accueil téléphonique et le contact avec les jeunes ont été maintenus. Les salarié-e-s, conciliant parfois, non sans mérite, leurs missions professionnelles avec leurs obligations familiales, ont pris régulièrement des nouvelles et soutenu les jeunes accompagnés. Le soutien moral et parfois matériel (allocation PACEA) ainsi prodigué a été essentiel à un certain nombre de jeunes pour passer cette période difficile.

Avec 35 salariés (32,8 Equivalents Temps Plein) au 31 décembre 2020, l'équipe de l'association a conservé sa taille de l'année précédente avant un nouveau pallier de croissance attendu en 2021. Les temps de réunion et de convivialité ont été rares et n'ont pu être totalement compensés par les moyens de communications numériques. Là encore, nous avons tenté, autant que possible et par différents moyens, de maintenir un minimum de lien entre toutes et tous.

Le Comité Social et Economique et la direction ont poursuivi leurs échanges qui ont largement portés sur

l'adaptation des conditions et des outils de travail dans le contexte de la pandémie.

Ainsi, le télétravail, qui avait été expérimenté à compter de novembre 2019, a rapidement trouvé un développement important en début d'année 2020.

Le dialogue social s'est également porté sur l'application locale de l'avenant 65 à la Convention Collective Nationale des Missions Locales qui porte une évolution de la classification des compétences, des postes et des rémunérations au sein de notre branche professionnelle et doit être appliqué dans l'ensemble de notre réseau avant le 14 octobre 2021. Ce chantier s'achèvera pour ce qui nous concerne au 1^{er} juillet 2021 avec l'entrée en vigueur de l'avenant 65 au sein de l'association.

Enfin, au mois d'octobre 2020 nous avons accueilli Ozgur Eski en tant que nouveau président de la Mission Locale. Nous avons, dans le même temps, remercié et salué Corinne Garcia qui nous a accompagné et soutenu pendant une décennie avec une ténacité constante et une attention pour chacune. Qu'elle en soit vivement remerciée.



► Le Conseil d'Administration

Le Bureau se réunit 4 fois au cours de l'année. Il examine et valide les questions relatives à la gestion des Ressources Humaines et au fonctionnement de l'association.

Le Conseil d'Administration de la Mission Locale, composé de 15 membres, regroupe des élus du territoire, des financeurs et des partenaires de l'association. Il discute et valide les orientations de la structure.



Le bureau :



Ozgur ESKI
Président



Charles FOURNIER
Vice-Président



Christine OLIVIER
Vice-Présidente



Ludivine REMAY
Trésorière



Mourad SALAH-BRAHIM
Secrétaire

Les administrateurs en 2020 :

Ozgur ESKI, Président de la Mission Locale, Conseiller communautaire délégué à Agglopolys
Charles FOURNIER, Vice-Président de la Mission Locale, Conseiller Régional au Conseil Régionale du Centre
Christine OLIVIER, Vice-Présidente de la Mission Locale, Vice-Présidente de la CC Val de Cher Controis
Ludivine REMAY, Trésorière de la Mission Locale, Conseillère communautaire déléguée à Agglopolys
Mourad SALAH-BRAHIM, Secrétaire de la Mission Locale, Conseiller communautaire délégué à Agglopolys
Stève BILLAUD, Directeur UD 41 Direccte
Denis CORNETTE, Directeur du CIO
Franck COSTE, Président de UD41 CFE-CGC
Romain DELMON, Secrétaire général de la Préfecture du Loir et Cher
Frédéric DEJENTE, Vice Président de la CC Beauce Val de Loire
Christelle DESSITE, Conseillère communautaire à Agglopolys
Erik KRAEMER, Directeur territorial à Pôle Emploi
Benoît MORIN, Directeur Escale et Habitat
Pierre OLAYA, Vice Président à Agglopolys
Isabelle SOIRAT, Vice Présidente à Agglopolys
Luc VANCOUWELAAR, IEN IO à la DSDEN du Loir et Cher

► L'équipe de la Mission Locale

La Direction :

Thomas PRIGENT, Directeur / **Jessie DULOT**, Directrice Adjointe / **Sophie MOREAU**, Assistante de Gestion – Direction / **Anaïs BOURQUIN**, stagiaire pendant 6 semaines sur le poste d'Assistante de gestion – Direction dans le cadre d'un Titre Professionnel Assistante Ressources Humaines

Les Chargées d'accueil / Assistantes administratives :

Nathalie GOURDAUX / **Nathalie HERLET** / **Fannie USATTI** (entrée le 17 février 2020) / **Sabine BROSSE** (entrée le 24 septembre 2020) / **Lina MAHRAOUI** (entrée le 26 octobre 2020) / **Esme GOK** (sortie au terme de son CDD le 19 février 2020) / **Marion CLERGEAU** (sortie au terme de son CDD le 3 avril 2020) / **Aissé SYLLA** (sortie le au terme de son CDD le 6 octobre 2020) / *Les stagiaires à l'accueil en 2020 : Adolphine BIPFOUMA-KOULOSSA et Lucie CHARTIN*

Animatrice Web Radio & Service Civique / Communication :

Lise-Apoline LEJEUNE, Service Civique (sortie le 31 août 2020 avec un projet de contrat d'apprentissage sur le poste d'Animatrice Web Radio à la Mission Locale) / **Alison VAUBOIS**, Animatrice Web Radio (sortie au terme de son contrat de professionnalisation le 30 juin 2020) / **Salomé JOLIVET**, Service Civique (entrée le 1^{er} septembre 2020) / **Lilas DUTOIT**, Service Civique (entrée le 3 août 2020) / **Phoébé LEMOINE**, Alternante Communication (entrée le 16 novembre 2020) / *Les stagiaires en Service Civique en 2020 : Eloïse CHUPIN, Lilas DUTOIT, Salomé JOLLIVET*

Les Psychologues :

Tony CALCADA / **Edgard PINEAU** (entré le 7 février 2020)

La Garantie Jeunes :

Nadia MASRI, Coordinatrice / **Emeline BOUSSUGE**, Conseillère Animatrice / **Lucie HENRI**, Conseillère Animatrice / **Marie GILLET**, Conseillère Animatrice / **Zeliha UZUNOGLU**, Conseillère Animatrice / *Les stagiaires en Garantie Jeunes en 2020 : Larissa SIBE, Marie LEFEBVRE, Jérôme MOURIER*

L'accompagnement :

Céline BERLEMONT, Conseillère - Permanence MER / **Mathilde BOUVET**, Conseillère, référente Service Civique - Permanences Nord / **Sophie BRAULT**, Conseillère, référente Handicap / **Flavie CHEVALLAY**, coordinatrice dispositif « Les Invisibles » / **Sophie DIRSON**, Conseillère, référente 1 Temps pour soi / **Cécile DRAY**, Conseillère - Permanences SAINT-LAURENT-NOUAN et MONT-PRES-CHAMBORD / **Christelle GAGNEUX**, Conseillère, Référente SPRO - Permanence Maison D'Arrêt / **Florence GIBAUT**, Conseillère, Référente E2C / **Alain GOURMELON**, Conseiller, Référent IAE & QPV / **Hanane HABIBI**, Conseillère / **Stéphanie JALLON**, Conseillère – Permanence LE CONTROIS EN SOLOGNE / **Aurélien LARRICQ**, Conseillère, Référente VAE & Sanitaire et social / **Amadou TALL**, Chargé de Projet, Référent PPAE / **Alexandre VENAILLE**, Chargé de Projet, Référent Imilo - Permanence MONTRICHARD / *Les stagiaires Conseiller(e) en 2020 : Séverine PAJON, Rémy VERNON, Océane MARIET, Emilie GOURJAU, Mélanie GANDON, Patricia PELOILLE, Jeanne TROTTEREAU*

L'emploi :

Laure FERNANDEZ, Chargée de Relation Entreprise / **Nathalie GAILLOT**, Chargée de Relation Entreprise, référente du dispositif 100 Chances 100 Emplois / **Yvan LEROY**, Conseiller jeunes et entreprises – permanence VEUZAIN SUR LOIRE / **Arnaud MESLAGE**, Conseiller référent mineurs / **Claire MIREBEAU**, Conseillère (entrée le 30 novembre 2020) / **Stéphane THILLOUX**, Conseiller emploi – Référent Plateforme BPI – Co-animateur 100 Chances 100 emplois

Le personnel technique :

Firezewd MITIKIE, agent d'entretien / **Marie-José LUKULA**, agent d'entretien (entrée le 16 août 2020)

► La formation des salariés

Malgré la pandémie, la plupart des formations programmées sur l'année 2020 ont pu se dérouler, pour une grande partie, en distanciel.

Certaines formations se poursuivront sur l'année 2021, leur démarrage ayant dû être décalé (EMDR, Titre professionnel Gestionnaire Comptable et Fiscal, Repérer et mobiliser les publics invisibles et Apprentissage de la langue des signes française).

Cinq types de formation sont mises en œuvre :

Des formations programmées dans le cadre du Plan Régional de Formation des salariés, mutualisées avec les 19 autres Missions Locales de la Région et pilotées par l'Animation Régionale du réseau. Malheureusement les crédits disponibles sur ce champ ont fortement diminué depuis quelques années. Dans ce cadre, 9 salariés ont néanmoins bénéficié d'un total de 19 journées de formation sur les thèmes suivants :

Droit de séjour des personnes étrangères, comprendre les enjeux de la lutte contre les discriminations, accueil des publics, ingénierie de parcours, community manager, comment aborder les questions de santé avec les jeunes, GPEC et pratique d'accompagnement collectif - lutte contre les discriminations.

Une formation interne proposée à toute l'équipe puis approfondie avec quelques salariés, en réponse aux priorités identifiées par l'association :

- Repérer et mobiliser les publics invisibles (1 journée pour 27 salariés puis 3 jours pour 6 salariés)

Une formation mise en place « sur mesure » :

- 1 salariée en BPJEPS soit 33 journées

Une formation dans le cadre d'un congé formation :

- 1 salariée en Titre Professionnel Gestionnaire Comptable et Fiscal pour un total de 107 jours

Deux formations spécifiques demandées par 2 salariés :

- 1 salarié a suivi une Formation initiale EMDR cycle 1 pour un total de 6 jours
- 1 salarié a suivi un module de formation Apprentissage de la langue des signes française pour un total de 5 jours

Le plan de formation 2020 représente au total 1 499 heures de formation ayant concerné 30 salariés.



► Les orientations 2021

La remontée en charge de notre activité physique au sein de nos locaux et de nos différents lieux d'intervention sont un véritable défi qui va constituer, par la force des choses, notre principal objectif pour cette année 2021.



Ouverture et animation d'un site permanent sur les quartiers prioritaires de la Ville :

Le travail de préfiguration mené en 2020 et le soutien du bailleur social 3F Centre Val de Loire a permis d'ouvrir au mois de décembre 2020 le nouveau site de la Mission Locale au sein des QPV, 16 rue Mirabeau à Blois. Ce local de 74 m² héberge une équipe permanente de 3 personnes (1 chargée d'accueil et 2 conseillères en insertion sociale et professionnelle) et l'intervention ponctuelle d'autres salarié-e-s de la Mission Locale. L'année 2021 permettra à la fréquentation de ce nouveau lieu de se développer et de préparer notre installation définitive dans des locaux plus vastes et plus appropriés (Place Lorjou) au quatrième trimestre. Ce projet est l'aboutissement de plusieurs années de travail au sein des quartiers auprès de ses jeunes habitants en lien avec de nombreux partenaires.

Extension de la Garantie Jeunes :

Le gouvernement souhaite doubler le nombre de jeunes présents en Garantie Jeunes en portant ce nombre à 200 000 au niveau national. Pour le bassin de Blois, le nombre de jeunes présents dans le dispositif sera compris entre 360 et 450 jeunes. De plus, des groupes Garantie Jeunes seront mis en place en milieu rural (Contres et Montrichard) et au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Les moyens alloués par l'Etat pour la mise en œuvre de ces objectifs supplémentaires permettront de créer au moins trois postes supplémentaires au sein de l'équipe Garantie Jeunes.

L'obligation de formation :

Cette nouvelle disposition légale est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2020 fait obligation aux jeunes de 16 et 17 ans d'occuper une situation active (scolarité, emploi, formation, service civique) ou a minima, d'être accompagnés dans le cadre d'un dispositif d'insertion. Les Missions Locales se sont vues confiées la mise en œuvre de cette obligation et co-pilotent avec le CIO, l'identification, le diagnostic et le suivi de tous les jeunes mineurs qui ne répondent pas à cette obligation de formation. Cette démarche s'appuie notamment sur la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs qui a vocation à réunir l'ensemble des établissements scolaires et des CFA du territoire.

En 2021 deux postes de conseillers seront dédiés à l'accompagnement des mineurs au sein de la Mission Locale afin de faciliter la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

La mise en œuvre de l'avenant 65 :

Les Missions Locales sont fédérées au sein d'une branche professionnelle. Celle-ci s'est dotée d'une convention collective en 2001. A l'été 2019, les partenaires sociaux ont signé l'avenant 65 de cette convention qui réforme l'organisation des emplois repères et des compétences au sein de notre branche afin de mieux les adapter à la réalité actuelle des contextes et des pratiques professionnelles. L'arrêté d'extension, pris par le Ministre du travail le 15 octobre 2020, donne un an aux adhérents de cette dernière pour mettre en œuvre l'avenant. Le processus engagé en fin d'année 2020 se poursuivra tout au long du premier semestre avec le CSE, les administrateurs et les salariés de l'association pour permettre la mise en œuvre des nouvelles dispositions au 1^{er} juillet 2021.

Nouvelles offres de services :

La Mission Locale propose en 2021 deux nouveaux projets :

L'Atelier **Codissimo** va permettre aux jeunes, inscrits ou non à la Mission Locale, de se former et de se présenter au code de la route via le recrutement d'une enseignante de la conduite et à l'achat de matériel pédagogique dédié. **Grâce au soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires**, nous allons également nous équiper de simulateurs de conduite pour permettre aux jeunes d'anticiper et de compléter leur formation en auto-école.



Le projet **Parent'Aise**, propose aux employeurs partenaires de délocaliser l'offre de services de la Mission Locale au sein de leurs locaux à la rencontre des salariés dont les enfants ont besoin du soutien des professionnels de notre équipe. **Ce projet permet d'allier notre volonté d'aller vers notre public en dehors de nos cadres habituels d'intervention** et celle des entreprises du territoire de proposer à leurs collaborateurs un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Les Rencontres PARENT'AISE !
Parents salariés, abordons ensemble l'accompagnement de vos enfants de 16 à 25 ans...

« Parce qu'en matière de bien-être au travail, nous sommes une entreprise responsable... Qu'à tous les stades de sa vie de parent, le salarié a besoin d'être écouté et conseillé... Profitez des compétences de notre partenaire ! »

Groupama PARIS VAL DE LOIRE

- Vie sociale**
 - Logement
 - Santé
 - Culture
- Projet Professionnel**
 - Orientation
 - Formation
 - Stages
- Mobilité**
 - Aides à la mobilité
 - Location vélo & scooter
- Formation**
 - Accès à la formation
 - Découverte de métiers
- Emploi**
 - Offres d'emploi
 - Ateliers CV, lettre de motivation...
 - Stages

Les Rencontres PARENT'AISE !
Inscription sur rendez-vous individuel : par téléphone au 02 54 52 40 41 ou par mail à : n.gaillot@mlblois.com

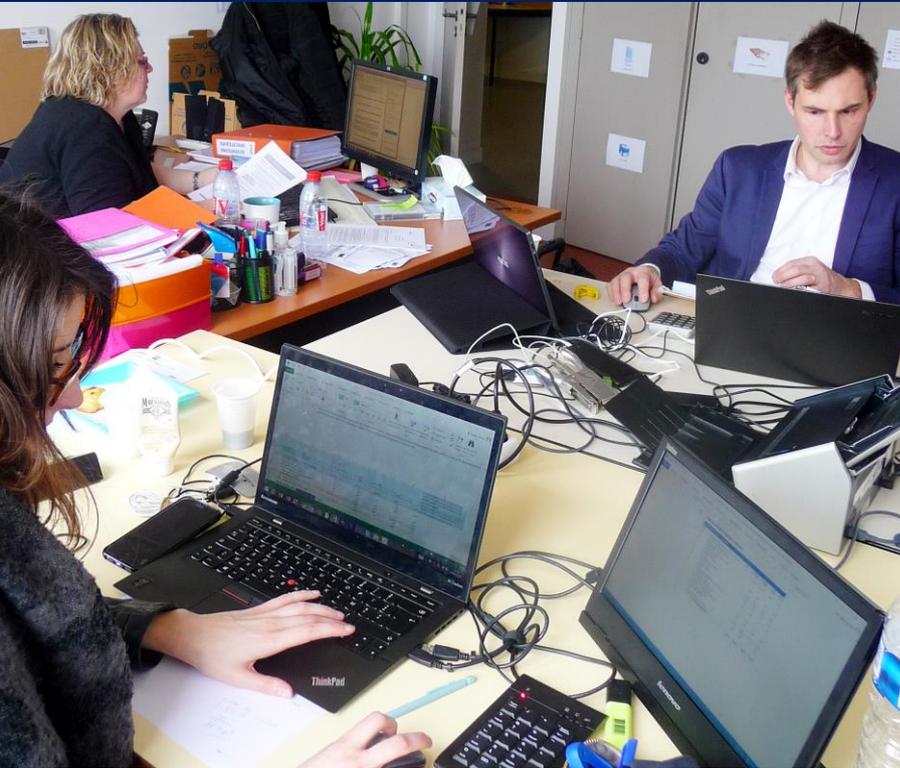
PERMANENCES
les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois
Salle De 13 h 30 à

Mission Locale DU BLAISOIS
« Des professionnels de l'accompagnement »

f i t in
www.mlblois.com

Mission Locale du Blaisois - 15, av. de Vendôme, 41000 Blois
02 54 52 40 40 / secretariat@mlblois.com

Le bilan financier

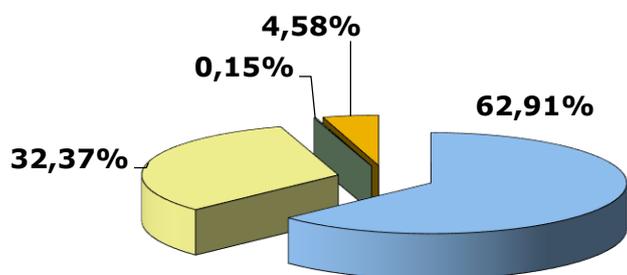


KPMG, cabinet des commissaires aux comptes contrôle l'activité financière de notre structure.



Mission Locale
DU BLAISOIS

Budget réalisé 2020



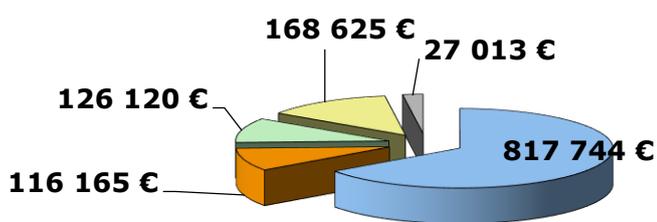
Recettes 2020

1 996 110 €

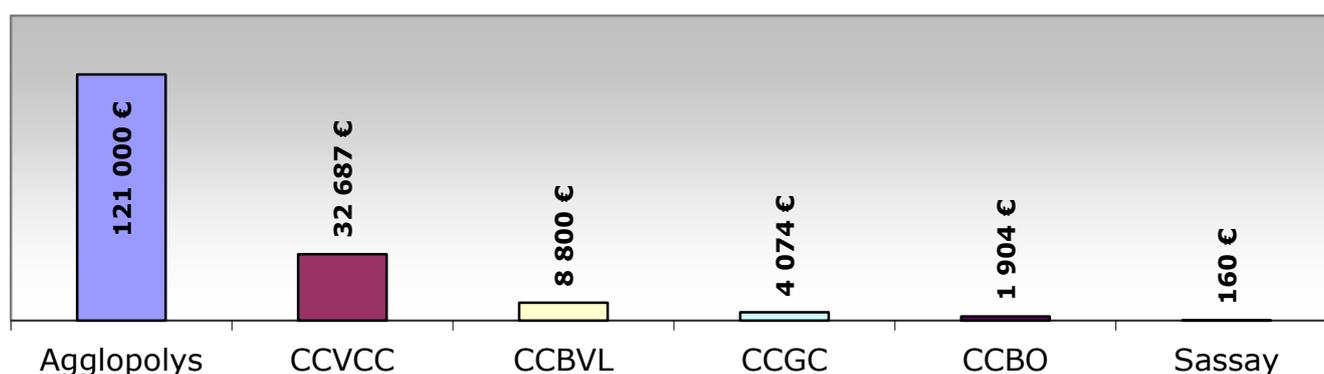
Activité principale	= 1 255 667 €
Activités spécifiques	= 646 077 €
Production vendue	= 3 028 €
Autres	= 91 338 €

Dont activité principale

1 255 667 €

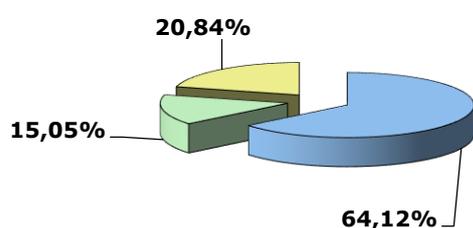


Etat	= 817 744 €
Pôle Emploi	= 116 165 €
Conseil Régional	= 126 120 €
Intercommunalités	= 168 625 €
Conseil Départemental	= 27 013 €



Dépenses 2020

1 908 754 €



Personnel	= 1 223 802 €
Fonctionnement	= 287 236 €
Autres	= 397 716 €

► Rapport sur les comptes annuels

FIDUCIAL EXPERTISE
4 rue Galilée
CS 4305 LA CHAUSSEE ST VICTOR
41000 BLOIS
0254504400

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

ASSD MISSION LOCALE DU BLAISOIS

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020, qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	1 284 875,96 euros
- Produits d'exploitation :	1 996 110,14 euros
- Excédent :	88 260,07 euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

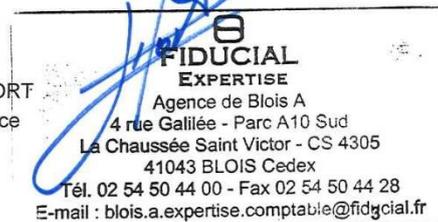
Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A BLOIS
Le 10/03/2021

Pour FIDUCIAL EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable

Alexandre DUPORT
Directeur d'agence



► Bilan actif

ASSD MISSION LOCALE DU BLAISOIS

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques	5 306	5 306		
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	1 570	887	682	
. Autres	138 155	94 180	43 975	17 107
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées	2 060		2 060	2 040
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	354		354	210
Total	147 445	100 373	47 071	19 357
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés				
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	507 807		507 807	392 260
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
. Disponibilités	717 665		717 665	698 855
. Charges constatées d'avance	12 332		12 332	17 297
Total	1 237 805		1 237 805	1 108 412
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	1 385 249	100 373	1 284 876	1 127 768

► Bilan passif

ASSD MISSION LOCALE DU BLAISOIS

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		101 390
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité	206 916	206 916
. Autres		
Report à nouveau	56 579	-81 503
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	88 260	36 691
Situation nette (sous-total)	351 755	263 495
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	10 174	
Provisions réglementées		
Total	361 929	263 495
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	502 771	151 516
Total	502 771	151 516
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	110 813	90 062
Total	110 813	90 062
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 338	96 295
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	206 025	189 223
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		337 178
Total	309 362	622 695
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	1 284 876	1 127 768

► Compte de résultat 1/2

ASSD MISSION LOCALE DU BLAISOIS

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du	01/01/2020	%	du	01/01/2019	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2020	PE	au	31/12/2019	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations								
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens								
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services		3 028	0,15		4 849	0,29	-1 822	-37,57
<i>dont parrainages</i>								
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subv. d'explo.		1 915 467	95,96		1 458 895	85,92	456 572	31,30
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels								
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges		63 614	3,19		47 323	2,79	16 291	34,42
Utilisations des fonds dédiés		14 000	0,70		186 820	11,00	-172 820	-92,51
Autres produits		2	0,00		1	0,00	1	70,50
Total		1 996 110	100,00		1 697 888	100,00	298 222	17,56
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises								
Variation de stocks								
Autres achats et charges externes		287 236	14,39		276 357	16,28	10 880	3,94
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés		72 932	3,65		70 913	4,18	2 019	2,85
Salaires et traitements		866 522	43,41		848 720	49,99	17 802	2,10
Charges sociales		284 348	14,25		276 475	16,28	7 873	2,85
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		11 568	0,58		13 376	0,79	-1 807	-13,51
Dotations aux provisions		20 751	1,04		21 490	1,27	-739	-3,44
Reports en fonds dédiés		365 255	18,30		151 516	8,92	213 740	141,07
Autres charges		141	0,01		3 132	0,18	-2 991	-95,50
Total		1 908 754	95,62		1 661 978	97,88	246 776	14,85
Résultat d'exploitation		87 356	4,38		35 911	2,12	51 446	143,26
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		760	0,04		849	0,05	-90	-10,55
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P.								
Total		760	0,04		849	0,05	-90	-10,55
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
Total								
Résultat financier		760	0,04		849	0,05	-90	-10,55

► Compte de résultat 2/2

ASSD MISSION LOCALE DU BLAISOIS

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du	01/01/2020	%	du	01/01/2019	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2020	PE	au	31/12/2019	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		88 116	4,41		36 760	2,17	51 356	139,71
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital		229	0,01				229	#####
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges								
Total		229	0,01				229	#####
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Total								
RESULTAT EXCEPTIONNEL		229	0,01				229	#####
Participation des salariés aux résultats								
Impôts sur les bénéfices		85	0,00		69	0,00	16	23,19
TOTAL DES PRODUITS		1 997 099			1 698 738		298 361	17,56
TOTAL DES CHARGES		1 908 839			1 662 047		246 792	14,85
EXCEDENT OU DEFICIT		88 260	4,42		36 691	2,16	51 569	140,55
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Dons en nature								
Prestations en nature		58 011			56 697		1 314	2,32
Bénévolat								
Total		58 011			56 697		1 314	2,32
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Secours en nature								
Mise à disposition gratuite de biens		58 011			56 697		1 314	2,32
Prestation en nature								
Personnel bénévole								
Total		58 011			56 697		1 314	2,32

► Etat de gestion

BILAN au 31/12/2020	
(A ne remplir que par les structures associatives ou en GIP)	
TOTAL DE L'ACTIF DE LA STRUCTURE	1 284 876
Total actif immobilisé net au 31/12/2019	47 072
Total actif immobilisé valeur brut	147 445
Total amortissements et provisions	100 373
Total Actif circulant au 31/12/2019	1 225 472
total stocks MP et Marchandises	
total Créances	507 807
Créances usagers (clients) et comptes rattachés	507 807
Avances et acomptes versés sur commandes	
Subventions à recevoir	
Trésorerie	717 665
Valeur mobilière de placement	
Disponibilités	717 665
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION AU 31/12/2019	12 332
dont charges constatée d'avance	12 332
TOTAL DU PASSIF DE LA STRUCTURE	1 284 876
Total des capitaux propres au 31/12/2019	361 929
Fonds associatifs	206 916
Report à nouveau (-/+)	56 579
Résultat sous contrôle de tiers financeur	
Excédent ou déficit de l'exercice (-/+)	88 260
Subvention d'investissement	10 174
Total des provisions pour risques et charges	110 813
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	110 813
Provision pour le personnel	
Autres provisions pour risques et charges	
Total des fonds dédiés	502 771
Fonds dédiés sur activité principale	502 771
Fonds dédiés sur activité spécifique	
Total des Dettes	309 363
Emprunts et dettes financières	
Dettes fournisseur et comptes rattachés	103 338
Dettes fiscales et sociales	206 025
Autres dettes	
Comptes de régularisation	-
Produits constatés d'avance (avance sur subventions, notamment pour activités spécifiques)	
Autres	

► Fonds dédiés

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des Fonds Dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice Montant global C	Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture de l'exercice A + B + C + D
Conseil Départemental ASE	14 000 €		14 000 €		
CPER 100 Chances 100 Emplois				28 637 €	28 637 €
FIE 100 Chances 100 Emplois				28 637 €	28 637 €
CGET PARIE				9 046 €	9 046 €
CGET QPV				32 634 €	32 634 €
Conseil Départemental PSC1				3 400 €	3 400 €
DIRECCTE Obligation de Formation				15 000 €	15 000 €
PIC INVISIBLES 2020				70 808 €	70 808 €
PIC INVISIBLES 2021				141 093 €	141 093 €
REGION CENTRE VAL DE LOIRE WEB RADIO				36 000 €	36 000 €
GARANTIE JEUNES	137 516 €				137 516 €
TOTAL	151 516 €		14 000 €	365 255 €	502 771 €

Budget prévisionnel produits 2021

RÉGION VILLE SIEGE Nom de la Mission locale IDENTIFIANT PARCOURS 2 IDENTIFIANT PARCOURS 3		CENTRE BLOIS ML BLOIS F1703 41018
BUDGET PREVISIONNEL PRODUITS du 01/01/2021 au 31/12/2021		
	Total en €	
TOTAL DES SUBVENTIONS	2 100 033	
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EN ACTIVITE PRINCIPALE	1 572 625	
TOTAL SUBVENTIONS ETAT DIRECCTE Centre Val de Loire	1 136 569	
dont Subvention Fonctionnement Socle	514 127	
dont Subvention Fonctionnement Plan de Relance	98 250	
dont Subvention Garantie Jeunes Socle	315 941	
dont Subvention Garantie Jeunes Plan de Relance Tranche A	165 923	
dont Obligation de formation	42 328	
ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	114 298	
Pole Emploi convention partenariat renforcé	114 298	
TOTAL SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	321 758	
Conseil Régional	126 120	
Subventions	126 120	
Conseil Départemental	27 013	
Subventions	27 013	
Communes		
Sassay	160	
Etablissements publics de coopération intercommunale	168 465	
Agglopolys	121 000	
CC Beauce Val de Loire	8 800	
CC Cher à la Loire Controis	32 687	
CC des Terres du Val de Loire	1 904	
CC Grand Chambord	4 074	
TOTAL SUBVENTIONS liées AUX ACTIVITES SPECIFIQUES (conventionnements de l' année)	527 408	
Etat	391 723	
Antenne Quartiers Nord (CGET)	22 000	
Antenne Quartiers Nord (CGET) Report 2020	32 633	
Projet PARIE collège Rabelais + Bégon (Cité Educative / CGET)	7 000	
Projet PARIE collège Rabelais + Bégon (Cité Educative / CGET) Report 2020	8 500	
Accompagnement des jeunes majeurs sous main de justice (FIPD)	13 727	
Accompagnement des jeunes mineurs sous main de justice (FIPD)	8 261	
PARENT'AISE (mobilisation des familles et soutien à la parentalité) (FIPD)	6 420	
CPER 100C100E Report 2020	28 637	
FIE 100C100E Report 2021	28 637	
ANCT Apprentissage de la conduite	10 000	
PIC Invisibles	132 037	
PIC Invisibles Report 2020	70 040	
PIC Apprentissage	6 931	
PIC Réfugiés	16 900	
Région	79 045	
SPRO 41	16 280	
VAE	29 560	
ML RADIO A VOS ID	24 000	
Soutien psychologique (Région via ARML)	3 337	
Equipement	5 868	
Conseil Départemental	56 640	
Accompagnement RSA	47 500	
PSC 1 Conseil Départemental	5 740	
PSC 1 Conseil Départemental Report 2020	3 400	
FONDS GERES POUR COMPTE D' AUTRUI (FAJ, aide Mobilité...)	0	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
Remboursement part salariale GROUPAMA	15 128	
remboursements frais annexes formation	500	
remboursements frais pédagogiques de formation	3 000	
PRODUITS FINANCIERS	1 000	
PRODUITS EXCEPTIONNELS (s/ opération de gestion - Cession éléments actif...)		
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	15 844	
TRANSFERT DE CHARGES (IJSS + APRI + MAIF)	41 607	
IJSS	18 000,00 €	
HUMANIS	1 200,00 €	
Taxe d'apprentissage	12 000,00 €	
Remboursement ASP CUI	9 207,00 €	
Remboursement ASP Services Civiques	1 200,00 €	
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	2 177 112	
Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs Utilisation des enveloppes Financières de l' année N-1		
DEFICIT DE L' EXERCICE		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	26 930	
Apports en personnel mis à disposition à titre gratuit	21 480	
Etat		
Etablissements publics nationaux		
Autre valorisation participation employeurs 100 Chances 100 Emplois	21 480	
Apports de biens et services	5 450	
Etat		
Communes (valorisation locaux des permanences)	3 450	
Autre valorisation salle Cheverny CCI	2 000	

Budget prévisionnel charges 2021

RÉGION	CENTRE
VILLE SIEGE	BLOIS
Nom de la Mission locale	ML BLOIS
IDENTIFIANT PARCOURS 2	F1703
IDENTIFIANT PARCOURS 3	41018
BUDGET PREVISIONNEL CHARGES du 01/01/2021 au 31/12/2021	
	Total en €
ACHATS	153 685
Achat de prestations	36 000
Prestations Studio ZEFF et la ZEP	8 000
Prestations SPRO	10 000
Carburant	5 000
Fournitures et petit équipement	30 000
Achat 4 simulateurs de conduite + petit matériel associé	23 200
Fournitures de bureau et informatique	30 739
Autres matières et fournitures	10 746
SERVICES EXTERIEURS	252 000
Sous traitance générale (Fiducial consulting)	25 000
Location mobilières (location salle, ...)	8 000
Locations informatiques (SIMILO, JAE)	30 000
Location EURECIA	8 000
Location REX ROTARY	8 000
charges locatives Bât A	45 000
Loyer + charges Bât B + bureaux 2ème étage	18 000
Loyer + charges locatives antenne nord	13 000
Entretien et Maintenance	
Entretien mobilier	8 000
Entretien mobilier autre (véhicules)	4 000
Entretien machine à affranchir	1 000
Maintenances diverses (AJPI, ...)	26 000
Maintenance REX ROTARY	9 000
Primes d' assurances	16 000
Etudes et recherche relative à la gestion	
Divers, documentation, frais de colloques	12 000
Formation (coût pédagogique)	21 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	196 076
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	
Honoraires expert comptable, fiducial expertise	9 000
Honoraires CAC	9 000
Reversement partenaires PIC Invisibles	72 276
Honoraires PSC1	8 600
Information publicité publication	15 000
Transport de biens, transport collectif du personnel	
Mission réception personnel	7 000
Déplacements salariés	25 000
Réceptions (plateaux repas 100 Chances 100 Emplois)	2 200
Frais postaux	7 000
Frais de télécommunication	20 000
Services bancaires et assimilés	5 000
Autres postes de charges de fonctionnement	
Cotisations diverses	6 000
Cadeaux aux salariés	10 000
IMPOTS, TAXES, et VERSEMENTS ASSIMILES	93 280
Taxe sur salaires	64 657
Participation à la formation professionnelle continue	28 623
Autres impôts et taxes	
CHARGES DE PERSONNEL	1 445 071
Salaires bruts de la structure	1 060 091
Indemnités service civique	1 296
Charges patronales urssaf (renseigner aussi le montant des aides aubry N° 1 et N° 2)	296 128
autres charges patronales (assedic, retraite, prévoyance...)	
Mutuelle GROUPAMA	31 256
Variation de la provision (brut + charges) des congés payés	
Autres charges de personnel (tickets restaurants, œuvres sociales, médecine wail ...)	15 300
Autres charges de personnel (chèques vacances)	17 000
Autres charges de personnel (chèques cadeaux)	24 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0
CHARGES FINANCIERES	0
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	37 000
Dotations aux amortissements	15 000
Dotations aux provisions	22 000
Dotations pour provision indemnité départ à la retraite	
Dotations pour contentieux salariaux	
Dotations pour report Garantie Jeune	
Dotations pour autres risques et charges	22 000
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	2 177 112
Engagements à réaliser sur ressources affectées Utilisation des enveloppes Financières sur l' enveloppe N+ 1	
EXCEDENT DE L'EXERCICE	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	26 930
Mise à disposition gratuite de personnel	21 480
Autre valorisation participation employeurs 100 Chances 100 Emplois	21 480
Mise à disposition gratuite de biens et services	5 450
Autre valorisation salle Chevigny CCI	2 000
Communes (valorisation des locaux de permanences)	3 450

► Nos financeurs

Nous remercions nos financeurs pour leur soutien :



Rapport Activité 2020

Publié le mercredi 12 mai 2021 / Mise en page : Stéphane THILLOUX



Mission Locale du Blaisois – 15 avenue de Vendôme – 41000 Blois / Tél. : 02 54 52 40 40